VOLUME X. WINNIPEG, MAN., MARDI, 13 MARS, 1923 NUMERO 40

Adresser la correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTE

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB., Co., Ltd.
619, ave. McDermot
Téléphones - A1816—A1817

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Pour la reconstruction du collège de St-Boniface

Saint-Pierre souscrit la somme de $2,694.06

Nos souscripteurs sont priés de relire dès maintenant le reçu qui leur a été remis par leur percepteur; ils y verront la date à laquelle ils doivent faire leurs versements. Nous comptons que ceux qui sont en retard nous feront remise sans plus de délai et que ceux dont un versement est devenu échu le 1er mars penseront à nous le faire parvenir à la date promise.

On peut faire remise à l'*Association d'Education*, chez le trésorier, (330, rue Main, Winnipeg) et chez le secrétaire (702, édifice Notre Dame Investment, 169, rue Notre-Dame-est, Winnipeg).

SAINT-PIERRE

Josaphat Bérard	$ 7.00
Mme Julia Saltel	6.00
Raymond Bruneau	6.00
Antoine Bérard	7.00
Emile Goulet	2.00
Henri Lambert	12.00
Famille Cinq-Mars	15.00
Wilfrid Carrière	5.00
Georges Gosselin	5.00
Amori Mouflier	5.00
Albini Parenteau	5.00
Alfred Carrière	5.00
Ludger Lacharité	5.00
Octave Dumont	5.00
Louis Joubert	5.00
Joseph Fréchette	5.00
Théodule Besner	5.00
Joseph Cure	5.00
Louis Lambert	5.00
Joseph Mulaire	5.00
Amédée Nault	5.00
Adélard Lafrance	5.00
Ambroise Joubert	20.00
Amédée Préfontaine	10.00
Charles Mouflier	10.00
Napoléon Lambert	10.00
Ludger Lambert	10.00
Joseph Préfontaine	10.00
A. Pelletier	10.00
Arthur Hébert	10.00
Georges Préfontaine	50.00
Joseph Desharnais	25.00
Mme E. Tétreault	25.00
Moïse Gobeil	25.00
François Pourbaix	25.00
F.-X. Joubert	27.00
Ferdinand Gagné	25.00
Edouard Vadeboncoeur	25.00
Josaphat Desaulnier	25.00
Pierre Gagné	25.00
André Mouflier	25.00
Jean-Léon Gagné	25.00
Charles Carrière	25.00
A.-E. Turenne	50.00
J.-A. Bélanger	100.00
Albert Préfontaine	100.00
Paroisse Saint-Pierre	100.00
Alfred-B. Nault	1.00
Napoléon Nault	1.00
Mme Octave Bérard	1.00
Louis Larivière	2.00
Joseph-B. Nault	1.00
Mlle Eva Fontaine	15.00
Denis Renuart	10.00
C.-O. Cinq-Mars	1.00
Anonyme	50.00
Louis-Ph. Cinq-Mars	1.00
Rév. Père Bodin	25.00
M. l'abbé J.-M.-A. Jolys, curé	100.00
Mme Louise Clou	10.00
Mlle E. Balcaen	5.00
Israël Galipeau	1.00
Edmond Préfontaine	25.00
Victor Fontaine	1.00
Alex. Rougeau	1.00
Jules Couture	25.00
Mme Z. Lambert	10.00
Edmond Rougeau	5.00
Mme M.-P. Bélanger	5.00
Joseph Hébert	10.00
Edouard Robidoux	10.00
Albert Desharnais	10.00
Zéphirin Desharnais	7.00
Ovila Desharnais	5.00
Charles Dandeneau	20.00
J.-E. Fontaine	5.00
L.-E. Carrière	5.00
Omer Théroux	5.00
A. Péloquin	10.00
Ovila Péloquin	10.00
Joseph-F. Lambert	5.00
A. Laroche	5.00
Mlle Delvina Côté	5.00
Georges Renuart	25.00
Anonyme	1.00
Joseph Laroche	10.00
T. Vermette	1.00
Adélard Turenne	25.00
Théophile Turenne	25.00
Léopold Turenne	3.00
Philias Laroche	1.00
Philias Valois	1.00
B.-A. Carrière	5.00
L. Lafrance	5.00
Dames de Sainte-Anne	50.00
Eugène Ritchot	100.00
Victor Garant	.50
Mme Ferdinand L'Heureux	5.00
William Lemire	2.25
Joseph Lemire	2.00
Mlles A. et V. Hébert	2.00
François Gagné	4.00
Guillaume Gaffray	2.00
Arthur Lebleu	1.00
Emile Croteau	2.00
Mlle Anna Elemont	1.00
Henri Carrière	50.00
Mme Léon Carrière	1.00
Noël Lemire	1.00
Mme Laura Joubert	5.00
Anonyme	1.00
Anonyme	1.00
Anonyme	1.00
J.-C. Préfontaine	5.00
Xavier Joubert	5.00
Adolphe Joubert	5.00
Hébert et Frères	50.00
J.-E. Mulaire	10.00
Auguste Rougeau	10.00
Alfred Genest	10.00
Mme Paul Chenard	10.00
Mlle Madeleine Galais	5.00
Nicolas Sicotte	5.00
Adrien Hébert	5.00
Armand Lavergne	5.00
Napoléon Lacasse	5.00
Emery Turenne	100.00
E. Tétreault	10.00
J.-E.-A. Lapointe	10.00
Georges Gratton	25.00
A. Chauvin	5.00
Alexis Carrière	10.00
Auguste Sicotte	10.00
Anonyme	10.00
François Vinette	10.00
Léon Brisson	2.00
François Demers	2.00
Alphonse Lambert	25.00
Z. Genest	1.00
André Nault	5.00
Joseph L'Heureux	5.00
Anonyme	1.00
Alfred Perreault	1.00
Mlle Rose Cadotte	3.00
Hector Hébert	5.00
Benjamin Deschênes	15.00
Louis Nicolas	5.00
Henri Hébert	5.00
Société St-Jean-Baptiste	25.00
Enfants de Marie	50.00
Mme Albert Sicotte	3.00
Mlle M. Bruneau	.50
E.-D. Elemont	.25
Noël Bougard	25.00
W. Vadeboncoeur	25.00
E. L'Heureux	5.00
Anonyme	20.00
Maison St-Joseph d'Otterburne	200.00
Ovide Préfontaine	106.00
Lucien Gagnon	3.00
Pierre Rioux	5.56
Lazare Audette	5.00
Didace Audette	5.00
Union Métisse St-Joseph	10.00
Anonyme	50.00
Delphis Lambert	3.00
Adhémar Renuart	100.00
Grand total	$2,694.06

SAINT-BONIFACE

Léon Roy	$ 10.00
Denis Lasaline	10.00
O. Gauthier	50.00
Simon Blanc, 44, Berry	10.00
Mathurin André, 405, lm. André	20.00
Dons faits directement au Collège	
Mme Esdras Toupin	25.00
Mme Rose-A. Allaire, Montréal	100.00

SWAN RIVER

Quête	$ 8.00

SUR LES MISSIONS

Le Révérend Père Jacques Leyssen, de la Congrégation de Schent, missionnaire en Chine, publiait pour la Belgique, en 1922, une brochure pleine d'intérêt, dont nous voudrions extraire quelques pages pour les lecteurs de nos journaux de langue française du Manitoba. Nous lisons dans cette brochure qui porte pour titre *"Une nouvelle Croisade"*, les justes réflexions suivantes:

UN SIGNE DES TEMPS

"Les temps sont venus. L'univers entier s'ouvre à notre activité et les jours sont passés où les missionnaires devraient mener une vraie vie de catacombe, du fait que l'on déniait à notre Roi tout droit de vie.

"On ne court plus dans les ténèbres, comme nos prédécesseurs des XVme et XVIme siècles qui allaient au devant de l'inconnu et ne connaissaient rien ni des moeurs ni des coutumes ni de la langue du pays qu'ils allaient évangéliser. Les moyens de communication sont maintenant facilités et le temps est passé où sur deux missionnaires qui s'expatriaient au-delà des mers, un au moins mourait en cours de route. Cette île de Cocotora que saint François-Xavier n'abordait qu'après une année environ de navigation, nous la dépassions, il y a quelques jours, après deux semaines de voyage. Enfin, si les pays s'ouvrent aux missionnaires, les coeurs ne sont pas moins disposés à s'ouvrir: en beaucoup d'endroits, le paganisme est frappé à mort.

"Oui, la haute valeur de notre civilisation n'échappe plus à l'esprit païen, qui aspire à une conception plus élevée de la vie. Aussi, constate-t-on un ébranlement dans les coeurs, et cette aspiration vers la paix et la vérité, qui a été mise dans le coeur d'un chacun, vient aussi au jour chez les païens. A cette aspiration vers la civilisation dans ces contrées lointaines, doit correspondre, chez nous, un mouvement civilisateur, et cela d'autant plus que c'est maintenant le moment le plus propice.........

"Quant au protestantisme, nul n'ignore qu'il s'engage à fond pour trouver domaine dans les âmes païennes. Ah! qu'ils sont immenses les intérêts actuellement en jeu de la Sainte Eglise du Christ!

"La question angoissante qui domine la situation présente, doit être résolue d'ici dix ans, et la solution doit décider du sort spirituel des deux tiers de l'humanité.

"Humainement parlant, beaucoup de peuples de notre époque seront gagnés au Christ, mais, si nous ne faisons pas un seul corps, le *cor unum et anima una* des premiers disciples, ils seront perdus pour l'Eglise catholique. A nous donc de faire triompher le Christ et la vraie Eglise sur Boudha, sur Mahomet, sur Luther! Il ne faut pas que dans les siècles futurs, on puisse dire de nous que nous n'étions pas assez forts et généreux pour répondre aux nécessités d'un temps aussi critique. S'il est besoin d'hommes d'énergie et prêts à se sacrifier pour placer les fondements d'une époque nouvelle, c'est dans nos rangs qu'on les doit trouver. Dieu donna à son Eglise toutes les ressources nécessaires pour poursuivre sa marche en avant, pleine de confiance dans l'avenir; mais nous n'en avons pas moins le devoir de serrer les rangs, au commandement des chefs de l'Eglise, afin d'aider et soutenir ceux qui, aux avant-postes de l'Eglise, travaillent, peinent, souffrent et luttent pour l'extension du royaume du Christ.

"Un grand siècle s'est ouvert pour ces multitudes innombrables."

CE QU'IL NOUS FAUT!

C'est étonnant ce que nous sommes peu pratiques! Nous voulons défendre nos droits, brutalement violés, et nous nous engageons dans la lutte, ou nous simulons de nous y engager, sans bien savoir quelles fortes armes nous pourrions brandir, si nous nous donnions la peine de les prendre.

A l'école, au collège, nous consacrons de multiples heures à apprendre la date et le texte des lois du temps d'Alexandre, de César, de Robespierre, de Bismarck, etc. Nous connaissons les chiffons de papier de l'Allemagne et les traités violés un peu partout, excepté les nôtres, ces articles des constitutions qui rendent le français facultatif dans la chambre et les tribunaux du Manitoba et qu'ils rendent même obligatoire dans la rédaction des archives et des procès-verbaux. Nous voyons bien que cela ne se fait pas, mais pouvons-nous prouver à un Anglais que cela devrait se faire? Savons-nous qu'en vertu de la coutume, loi qui en Angleterre est plus loi que la loi, et qui est ici sanctionnée par l'Acte du Manitoba de 1870, la langue française a les mêmes droits que la langue anglaise dans le parlement, les cours et les écoles de notre province? Que ces lois ont été déchirées en 1890 par la législature manitobaine, alors même qu'elle reconnaissait que cet acte dépassait sa juridiction?

Hélas! les trois-quarts de nos gens ne peuvent pas prouver cela à un Anglais, il ne savent pas! Nous allons à rebours de tout bon sens! Nous étudions tout ce qui ne nous regarde pas, puis, ce qui nous est utile, nous nous en occupons s'il nous reste des loisirs, et nous ne savons jamais grand'chose. Et le premier venu qui nous affirme en public ou en particulier que nous n'avons pas ici plus de droits que les Polonais, les Ruthè-

(*A suivre en sixième page*)

A LA LEGISLATURE

Crédits de $4,123,787.74

Nos députés ont souvent siégé en comité, au cours de la semaine dernière. Le budget de M. Black a pratiquement accaparé leur attention. On le discute par le menu et il n'est voté que par tranches. C'est la coutume chez les oppositionnistes de profiter de cet épluchage des crédits pour obtenir force renseignements. L'opposition, surtout le groupe conservateur, en a généreusement profité. Le gouvernement s'y est prêté d'assez bonne grâce. Ceci ne peut pas le mettre en mauvaise posture. Et il a toujours la ressource, si l'opposition devient trop embêtante, de faire appel à sa majorité et d'imposer sa volonté.

L'opposition n'a pas été chiche dans le vote des crédits. Ainsi dans la seule journée de lundi, elle a voté à M. Black plus de quatre millions de piastres de crédits. Le trésorier provincial n'a dû accepter l'ajournement que de certains crédits. Notons celui du "Crédit Rural". Le "Crédit Rural" est une question fort controversée au parlement manitobain. Fondé par le gouvernement Norris sur les instances de M. Prout, il a eu une assez bonne fortune dans la province. Nous comptons près de quatre-vingt sociétés de crédit rural. Cette institution de prêt répond à un besoin du fermier. Ce dernier ne peut pas toujours emprunter de la banque. Afin de combler cette lacune, on a institué le crédit rural. Ce peut être une excellente institution, mais elle peut être sujette à caution. Dans toute entreprise du genre, dans l'Ouest, il y a toujours un peu d'aventure. On procède à la diable, on veut brûler les étapes. C'est un jeu très dangereux. Ceci serait arivé dans le cas du "Crédit Rural". On aurait marché trop vite et l'on aurait trop souvent prêté à des fermiers qui n'offraient pas de garanties suffisantes. On chuchotte que de ce chef le contribuable manitobain pourrait fortement écoper.

Le gouvernement a confié à MM. Collyer et Jackman le soin d'examiner le fonctionnement des sociétés de crédit rural au Manitoba. Ces enquêteurs ont soumis leur rapport à M. Black. Evidemment ils n'ont point cure de crédit rural. Ils ne portent pas jugement sur l'institution en soi, mais sur son administration. Leur rapport n'a rien de vague, rien d'ambigu. C'est catégorique, net, tranchant. C'est un réquisitoire en règle. Aussi a-t-il provoqué la fureur du fondateur du crédit rural et de ses administrateurs. Ils ont répondu du tic au tac et déclaré faux dans son entier le rapport des enquêteurs. Le gouvernement a donc entendu deux sons de cloche tout différents. C'est pourquoi il hésite et ignore encore dans quelle voie il s'engagera. C'est en raison de cela que M. Black a consenti à l'ajournement du vote de l'argent nécessaire à assurer le fonctionnement du crédit rural. Que le gouvernement soit favorable à cette institution et ait l'intention de la perpétuer, ceci ne fait point de doute. Quand M. Black nous dit ses intentions, il n'y a plus place pour l'incertitude. Il est encore assez neuf au jeu de la politique pour pouvoir être franc.

Nous construirons

M. Black, — il est toujours au premier plan depuis quelques jours, — vient de soumettre à la chambre ses projets de constructions pour l'année courante. Il demande à la législature de l'autoriser à dépenser $2,700,000 de ce chef en 1923. M. Black veut $1,200,000 pour les téléphones, $550,000 pour les routes, $92,000 pour l'école des sourds et muets, $50,000 pour les bâtisses du parlement, $50,000 pour l'amélioration du terrain autour des bâtisses du parlement, $424,000 pour l'hôpital des aliénés à Selkirk et $534,000 pour celui de Brandon.

Bières et vins

Un bref discours de M. Queen a rappelé aux députés qu'ils auraient à étudier un projet d'autoriser la vente des bières et vins au Manitoba. La chambre a déjà voté un referendum, mais il s'agit de la requête de la *Moderation League*. Dans ce cas-ci, il s'agit de la requête d'un groupe d'hôteliers, appuyés par une cinquantaine de mille électeurs, en faveur de la vente des bières et des vins. Cette seconde requête semble contredire, au moins partiellement, celle de la *Moderation League*. Elle s'en tient au commerce du vin et de la bière. La *Moderation League* permettrait volontiers la vente de toutes les liqueurs enivrantes. Ce qu'elle nous offre, c'est dans leurs lignes maîtresses le système de Québec et celui de la Colombie Britannique. Il est fort probable que la législature accordera un referendum aux avocats de la vente du vin et de la bière. Ce referendum aurait lieu en même temps que celui accordé à la *Moderation League*. On ferait deux coups d'une pierre et l'on essaierait de tirer la question au clair.

Le gouvernement ne nous a pas encore dit ce qu'il pensait là-dessus. Mais l'on ne doute point dans les milieux bien informés que telle soit la pensée gouvernementale.

Echo des élections

Mercredi dernier nous a apporté une tempête dans un verre d'eau. Il s'agissait de la nomination d'un juge au tribunal des jeunes délinquants. Le procureur proposait M. D.-B. Harkness. Ce bonhomme appartient au groupe puritain de Winnipeg. Il croit dur comme roche que la prohibition la plus absolue est une excellente chose pour ses voisins. Le repos du dimanche à ses yeux ne saurait être trop rigoureusement observé. Son puritanisme ne l'empêche pas de s'occuper d'élections. Il l'aurait fait, selon M. Evans et M. Jacob, d'une façon tout à fait dégoûtante.

Lors des dernières élections provinciales, ce M. Harkness aurait préparé une liste noire de candidats à Winnipeg. Il l'aurait soumise aux pasteurs protestants de Winnipeg avec la requête de bien vouloir au prêche du dimanche faire à leurs ouailles un devoir de voter contre tous les inscrits sur cette liste. Va de soi que tout ceci se faisait dans l'ombre. C'est dans le meilleur esprit de la tradition puritaine et tout à fait dans la nature de M. Harkness.

Faire un juge de ce puritain? Non, dit M. Evans, appuyé par M. Jacob.

Et voilà qui amorce un débat violent, acerbe. Les adversaires de M. Harkness n'y vont pas à main morte. M. Evans va jusqu'à déclarer qu'il ne confierait même pas à M. Harkness la garde d'un enclos. M. Craig, procureur général, ami de M. Harkness, puritain de même eau, défend son candidat. Il le fait pour la forme, certain que sa majorité le nommera. C'est ce qui arrive. N'importe, le nouveau magistrat monte sur le banc avec quelques plumes en moins à son panache de réformateur.

LECONS D'UNE COINCIDENCE

Ce que nous n'avons pas le droit d'oublier

L'"actualité" a d'instructives coïncidences. A l'heure même où le télégraphe nous apprenait la mort de M. Joseph Martin — le "Fighting Joe" de l'Ouest — le courrier nous apportait la substance de la déclaration faite au congrès franco-canadien de Prince-Albert par le représentant des Canadiens français du Manitoba M. l'abbé Sabourin. Ce texte, par le simple rappel de faits patents, acquis à l'histoire, montre ce qu'il faut penser de ce titre de "chevalier errant" que l'on prodiguait, dans les journaux de samedi, à l'ancien ministre manitobain.

Nous ne voudrions point, devant une tombe encore ouverte, élever d'inutiles récriminations; mais l'histoire a ses droits et, s'il est équitable de reconnaître que M. Martin fut un combatif, il faut bien dire que, dans le domaine qui nous intéresse le plus particulièrement, sa combativité eut pour nous les plus douloureuses conséquences.

Nous n'avons pas mission de sonder la conscience de l'homme qui vient de disparaître; mais, objectivement, on ne peut s'empêcher de noter qu'il fut l'un des plus actifs démolisseurs de l'école confessionnelle dans sa province et l'un des plus dangereux adversaires de notre langue. C'est de quoi, du reste, nombre de ses admirateurs lui savent le plus de gré.

Au fond de toutes les difficultés scolaires du Manitoba, il faut voir la main et la pensée de Joseph Martin. Et, par voie de répercussion, on peut présumer que celles-ci ne furent point étrangères aux douloureuses querelles qui ont plus tard agité les autres provinces de l'Ouest.

Et, si l'auteur de la loi de 1890 est disparu, son oeuvre subsiste. On oublie facilement et l'on est facilement enclin à croire que les injustices qui ne font plus de bruit, qui ne soulèvent point de véhémentes protestations, qui ne sont pas l'occasion de retentissantes batailles, n'existent plus.

Elles subsistent pourtant.

Dans l'Ontario, en dépit des efforts de l'"Unity League" et d'interventions que nous avons été heureux de louer, nos compatriotes doivent encore se défendre contre la malice du Règlement XVII. A cause de lui, maintes commissions scolaires sont privées de leur légitime part d'octrois. A cause de lui, — c'est-à-dire, de l'injonction judiciaire fondée sur lui — la Commission scolaire catholique d'Ottawa ne peut convenablement loger les enfants dont elle a charge.

En Saskatchewan, le rapport de M. Charbonneau, que nous avons publié samedi, dit à quoi se résume un régime scolaire auquel on a fait une singulière réputation de générosité.

Au Manitoba... Vous n'aurez qu'à lire dans une autre page le texte du discours de M. l'abbé Sabourin pour voir que l'injustice a eu, a encore, pour correctif principal, l'énergique résistance des nôtres.

Dans un certain nombre d'endroits, grâce au groupement des catholiques, on a pu se résoudre à essayer de tirer de la situation le moins mauvais parti possible; mais, à Winnipeg, il y a depuis plus de trente ans, des catholiques qui, pour défendre la conscience de leurs enfants, sont contraints de s'imposer une double taxe. Toute la province est, officiellement, sous un régime qui fait à l'enseignement religieux une part injuste et proscrit notre langue.

Ces iniquités — et d'autres encore — sont de celles que nous n'avons pas le droit d'oublier.

Omer HEROUX.

— Le "Devoir".

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Encyclique sur saint François de Sales — Le 29 janvier, à l'occasion du troisième centenaire de la naissance de saint François de Sales, le Souverain Pontife a publié une encyclique pour louer la science, les vertus, le zèle et l'inépuisable bonté de l'illustre apôtre du Chablais et du doux évêque de Genève. Il profite de cette solennité pour le donner comme Patron aux écrivains catholiques: "Nous voudrions, dit-il, que ces solennités soient très spécialement utiles aux catholiques qui, par la publication de journaux ou par d'autres écrits, exposent, répandent et défendent la doctrine chrétienne; il leur est nécessaire, dans la discussion, d'imiter et de garder la vigueur unie à la modération et à la charité qui caractérisent saint François. Il leur enseigne, en effet, par son exemple, la conduite à tenir; ils doivent avant tout étudier avec grand soin, acquérir de la doctrine chrétienne une connaissance aussi complète que possible; ils se garderont bien d'altérer la vérité par crainte d'irriter les adversaires, d'atténuer ou de dissimuler cette même vérité. Ils auront soin de la forme même et de l'élégance du langage et s'appliqueront à exprimer leurs pensées avec la clarté et l'ornement du style, en sorte que leurs lecteurs goûtent le charme de la vérité. Si le cas se présente de devoir combattre leurs adversaires, que les écrivains catholiques sachent réfuter les erreurs et résister à la déloyauté mais en faisant bien voir qu'ils sont eux-mêmes pleins de droiture et que la charité surtout les inspire; et, puisqu'il n'est pas établi, par un document public et solennel du Saint-Siège, que saint François de Sales ait été donné pour patron aux écrivains catholiques, Nous saisissons cette heureuse occasion, et avec une science certaine, après mûre délibération, en vertu de Notre autorité apostolique, Nous donnons, confirmons et déclarons par cette Lettre Encyclique, saint François de Sales, évêque de Genève et Docteur de l'Eglise céleste, patron de tous ces écrivains.

SUISSE

Consécration officielle du Valais à Marie — Au mois de septembre derner, dans le canton du Valais, il y a eu de splendides solennités à l'abbaye, de St-Maurice en l'honneur des illustres martyrs de la légion thébaine et de leur chef. Au cours de ces fêtes a eu lieu la consécration du Valais (un des plus grands cantons de la Suisse) à la T. S. Vierge, consécration qui s'est faite en plein air au pied de Notre-Dame en présence de 12,000 pèlerins et du gouvernement valaisan, au complet.

Défaite socialiste — Le 3 décembre dernier, le peuple suisse avait à se prononcer sur une initiative socialiste ne tendant à rien moins qu'à la confiscation d'une partie des grandes fortunes. La proposition s'est heurtée à une opposition catégorique de tous les partis. Le projet a recueilli 109,000 voix contre 730,000. Les cantons catholiques ont été les premiers parmi les opposants. La participation au vote a été jusqu'au 90, 95 pour cent des électeurs inscrits. Dans nombre de communes catholiques, tous les électeurs furent votants et tous pour la négative. Les évêques avaient du reste fait une obligation de la participation au vote et au vote négatif. Et ainsi on a pu constater une fois de plus que le catholicisme est le plus solide rempart de l'ordre social.

FRANCE

Hommage à saint François-Xavier — L'avant-bras et la main de saint François-Xavier, conservés au Gesù de Rome, avaient été envoyés momentanément en Espagne, à l'occasion du troisième centenaire du saint. Des fêtes splendides y furent organisées. A leur retour par la France, elles furent, d'abord dans tout la Navarre, l'occasion d'émouvantes manifestations de foi.

A Toulouse, une jeune religieuse, soeur Marie de la Présentation, dont l'état était considéré comme désespéré, est guérie d'une maladie incurable par la bénédiction avec la relique de saint François.

A Paris, pendant les huit heures que la relique fut exposée dans l'église dédiée au saint, une foule de 10,000 personnes assiégea le sanctuaire.

Mêmes cérémonies et même affluence, à Lyon.

A la chambre des députés — Le bon sens finit par se faire une bonne place dans les chambres. On a eu la satisfaction de le constater en diverses circonstances: lors du maintien des aumôniers à l'armée du Rhin, du prêt d'honneur aux étudiants pauvres, dans certaines déclarations du ministre de l'Instruction publique relativement à l'enseignement donné par les Congréganistes et enfin dernièrement par le dépôt du projet de loi en vue d'autoriser certaines Congrégations religieuses à rouvrir des maisons d'enseignement en France.

Palmarès de familles nombreuses — La *Semaine religieuse*, de Québec, (8 fév. 1923) reproduit d'après la *Croix*, de Paris, (8 déc.) une liste de 90 familles de différentes parties de la France, où les enfants varient de 10 à 16. Ce palmarès qui a été établi pour répartir les dotations que l'Académie française fait annuellement au nom de la famille Cognacq-Jay montre donc que les familles nombreuses sont encore à l'honneur dans notre ancienne mère-patrie et cela surtout dans les régions et les familles où la religion catholique exerce sa bienfaisante influence.

ITALIE

Bonne politique — Comprenant les vrais intérêts de son pays si menacé par le socialisme et le communisme, le ministère qu'a formé le dictateur Mussolini a fait remettre dans les écoles publiques le crucifix et le portrait du roi. La circulaire publiée à cette occasion déclare que leur suppression avait été une violation flagrante d'un règlement et surtout une offense à la religion dominante de l'Etat et du principe unitaire de la nation. C'est une mesure qui fait bien augurer pour le nouveau gouvernement. Malheureusement tous les partisans du Fascisme ne suivent pas encore partout les exemples de leur chef, car dans différentes régions du royaume ils persécutent violemment le clergé. Espérons qu'ils ne tarderont pas à se rendre aux conseils de modération et de respect des consciences qu'il leur donne.

MEXIQUE

Offense au Délégué pontifical — Sous prétexte que Mgr Filipi, délégué à Mexico, a présidé une cérémonie publique contrairement aux lois du pays, le président Obrégon a osé lancer un mandat d'expulsion contre lui. Or la cérémonie était absolument légale car elle se faisait en terrain privé, la loi (une loi injuste malgré tout) n'interdisant les cérémonies que sur les places publiques. L'offense qui tombe injustement sur Mgr Filipi atteint en réalité le Pape. Cet acte ne portera pas bonheur à M. Obrégon. Il peut déjà s'en rendre compte par les protestations des catholiques mexicains qu'il a insultés sans raison et par celles des catholiques de tous les pays.

TURQUIE

Ruine des chrétientés turques — La *Croix* du 27 janvier écrit: "En résumé le christianisme a perdu en Thrace et en Asie-Mineure plus de deux millions de fidèles, morts ou exilés; les églises ont été pillées ou incendiées, les organisations ecclésiastiques ont presque partout disparu; il ne reste guère en dehors des Turcs et des Juifs qu'un petit nombre de chrétiens étrangers, peut-être 50,000, partisans de l'Eglise dite turque orthodoxe et environ 130,000 Arméniens qui émigrent de plus en plus. La région de Constantinople, épargnée jusqu'à présent, à cause de la présence des troupes alliées, subira fatalement le contre coup du départ de ces dernières.

Peut-on espérer que la situation s'améliorera? Peut-être, mais lentement. Les chrétiens étrangers commencent à pénétrer péniblement en Asie-Mineure; ils le feront plus facilement le jour où les Turcs feront appel à des techniciens pour réorganiser le pays. Mais les Grecs et les Arméniens, considérés comme suspects et indésirables, ne pourront rentrer chez eux qu'avec les plus grandes difficultés et non sans avoir donné des preuves de leur soumission aux Turcs.

Voilà au point de vue chrétien, les tristes résultats de la guerre mondiale d'abord, et ensuite du conflit qui a mis aux prises l'hellénisme mal conseillé avec le nationalisme turc. Les gouvernants qui entraînés par l'esprit de domination ou par le vertige d'une idée trop grande, ont joué ainsi la vie même des peuples chrétiens qu'ils prétendaient sauver portent une lourde responsabilité devant Dieu et devant l'histoire."

Plaignons le sort de nos frères de Turquie et de Russie, mais prions pour eux en venant au besoin à leur secours par nos aumônes.

AU COLLEGE

La littérature canadienne-française

C'est la caractéristique de tout être intelligent de s'assurer de l'existence d'une chose avant d'en parler.

La littérature canadienne-française existe-t-elle? Une longue liste de livres écrits par des Canadiens français suffit pour nous en convaincre. Elle vit, mais d'une existence mêlée de pauvreté et d'imperfection.

Nous sommes un peuple jeune. Tout comme le petit enfant, le peuple balbutie avant de parler et doit se former avant de pouvoir donner à sa phrase le fini qu'exige le génie de la langue. Les reproches ne sont pas plus fondés que ceux qu'on adresserait à un apprenti de n'avoir pas toute l'habileté de son contremaître qui a passé par les stages du métier.

Quelles furent donc les causes qui rendirent notre littérature si tardive et si languissante?

La litérature étant l'expression par des oeuvres plus ou moins parfaites, dans tous les genres ou à peu près, de l'âme même de la nation, ne pouvait donc pas naître chez nous avant que n'existât notre âme collective. Cette âme canadienne devait prendre conscience d'elle-même avant de donner jour à des oeuvres littéraires.

Pour posséder le droit de penser et d'écrire il faut avoir conquis le droit de vivre. Rappelons-nous notre histoire, la conquête et ses lendemains, pour trouver explication aux retards et aux langueurs de notre littérature.

La première cause de ce retard fut l'éloignement de la France par la cession. Nous passions d'une allégeance à l'autre. C'était une déchirure dont nous subirions indéfiniment les effets. Les relations étroites et suivies entre l'âme française et l'âme canadienne étaient proscrites. Nous n'avions pas atteint notre développement normal que nous étions abandonnés à nous-mêmes, lancés de plein pied dans l'inconnu.

Et puis, s'agissait-il de littérature quand, par tout le pays, il n'y avait que désastres à réparer? Ne fallait-il pas sauver d'abord la vie nationale avec la liberté? La lutte s'engageait ferme pour la conservation de notre foi et de notre langue. Exclus de l'administration des affaires publiques, les Canadiens virent dans la fidélité au sol le triomphe définitif de notre nationalité. Les oeuvres littéraires étaient donc pratiquement mises de côté.

Une autre cause fut l'indigence où se trouvait l'enseignement secondaire. Les collèges et les séminaires souffraient de l'impasse où se trouvait la colonie. La pénurie de livres était telle qu'on était réduit aux manuscrits. Une bibliothèque de quelques bouquins était réputée luxueuse. Tout ceci était le fruit de notre manque de contact avec les librairies françaises.

Toutes ces causes eurent des répercussions dant nous nous ressentons encore. Les esprits se déshabituèrent des questions d'ordre littéraire. Ceux qui auraient pu s'en occuper avaient toutes les raisons légitimes de s'en désintéresser. Le clergé était à la tâche: dans les campagnes il se faisait l'éducateur des petits; dans les séminaires il était accablé d'un surcroit d'ouvrage. Les politiciens de leur côté concentraient tous leurs efforts au triomphe de leurs convictions et de leur liberté.

L'Abbé Camille Roy fait naître notre littérature au lendemain de 1837. C'est une pléiade d'historiens, de poètes et d'orateurs qui protestent contre les tentatives d'asservissement de la politique anglaise.

Notre histoire sommeillait. Personne ne songeait à l'éveiller. Plusieurs même avaient la fausse idée qu'il fallait la taire et "qu'un passé plus que médiocre attestait la nullité des vaincus que nous étions". C'est alors qu'en 1845 Garneau leva le voile du passé en écrivant son Histoire qu'il croyait être la "dernière écrite avec la franchise et la liberté qu'il s'était permises". L'âme nationale prit conscience d'elle-même au souvenir de ce passé glorieux. Elle se trouva en face d'un nouvel horizon et donna un développement vigoureux aux lettres canadiennes.

Toute littérature est un ensemble de réalisations; elle suppose des écrivains et des oeuvres. Ces créations doivent avoir un cachet particulier et se faire le reflet de l'âme qui les a conçues. Si notre littérature a été lente à se développer, nous la voyons cependant, depuis ses timides et gauches débuts, prendre une marche ascendante. On n'a qu'à parcourir le "Tableau de l'histoire de la littérature canadienne-française" de l'abbé Camille Roy pour s'en convaincre. Si notre littérature n'est pas parfaite elle n'a pas moins la fraicheur de la jeunesse. Il est tout à fait naturel qu'elle ne possède pas les caractéristiques des pays à vieille formation. Notre condition coloniale y est aussi pour quelque chose, car "la floraison de l'art exigeant l'existence d'un goût public, d'un monde de connaisseurs, présuppose un ordre politique puissant et durable".

L'apathie, l'indifférence, la paresse intelectuelle sont encore autant d'entraves à notre littérature. Nos auteurs ont créé dans la pauvreté, se heurtant à la jalousie inhérente au caractère français et à notre esprit de dépendance pour tout ce qui est étranger.

Notre vocabulaire est pauvre et nous ignorons notre langue. Et il n'y a à cela qu'un remède, c'est le contact avec le livre français. Etudions donc notre langue; encourageons et créons chez nous une mentalité littéraire sans préjugé, sans toujours nous demander: "Du Canada français peut-il sortir quelque chose de bon?"

Etudions notre langue, étudions-la avec amour; exerçons-nous à la mieux parler, à la mieux écrire. Lisons le bon livre classique français, lisons les auteurs canadiens-français pour mieux connaître les choses de chez nous. Nous contribuerons ainsi notre part à l'édifice gracieux que deviendra la littérature canadiene-française.

Rodolphe BELANGER,
Première année de philosophie.

PARLONS FRANCAIS

"Alarm box" — Avertisseur d'incendie.

"Keep off the grass" — Ne passez pas sur le gazon.

C'est du "bluff" — ... de la poudre aux yeux.

Viens "luncher" — Viens collationner, goûter.

Un char "réfrigérateur" — ... frigorifique.

J'ai de bons "running shoes" — ... de bons escarpins.

Il s'est fait un "scheme" — ... un plan.

Un paletot "waterproof" — Un imperméable.

Il est "stylish" — ... chic, à la mode.

A midi "sharp" — A midi précis.

En allant au "store" — Au magasin.

Achète un "yeast" — ... du levain.

Un "roast beef" — Un rosbif.

Il y a beaucoup de "slush" — ... de giboulée.

Il fait un gros "blizzard" — ... une tempête.

LES DEUX BAS

Je me rappelle très bien le premier de ces deux bas.

Tout petit, je le voyais naître entre les mains des vieilles mamans assises devant leur porte.

Elles avaient un porte-aiguille fixe passé dans la ceinture de leur robe; et, avec deux autres aiguilles, les vieux doigts tricotaient... tricotaient...

La laine blanche, ou grise, ou noire, glissait vite... très vite, jusqu'au moment où il fallait rétrécir et compter les mailles.

Alors, on s'arrêtait, on prenait des mesures, on faisait plier les mains, le pouce en dedans... Il y avait des délibérations entre les jeunes femmes et les grand'mères.

Puis le duel des longues aiguilles recommençait... le bas s'amenuisait.

Et moi, dans mon jeunet cerveau, je me demandais avec admiration comment les vieux yeux, derrière les vieilles lunettes, pouvaient s'y reconnaître dans tous ces milliers de petites, si petites mailles?

Quand c'était fini, on se redressait avec un sentiment de satisfaction et de fierté.

Que ce fût pour le père ou la mère, ou le petit gas, le patrimoine familial était augmenté d'une paire!

Oh! ce n'était pas de la camelote!... On passait l'objet de mains en mains... Chacun l'examinait en connaisseur... C'était de la bonne laine, fine et solide, aujourd'hui une caresse dans les mains... demain une chaleur aux pieds pour les mois d'automne et d'hiver quand la bise mordrait... quand la pluie tomberait... quand la neige doucement ensevelirait toute la vallée.

On m'appelait parfois:

— Essaye un peu...?

Fier comme Artaban j'enfilais alors les hauts bas qui escaladaient mes petits genoux:

— Si tu as froid avec cela!

Et, dans la grande armoire, la paire allait hausser la pile tremblante des autres paires.

* * *

Ce bas-là durait... durait!

Au bout de longs services, quand il était fatigué ou déchiré par le soulier solide, il restait de taille à supporter pendant des années encore toutes les réparations. Il devenait même meilleur, plus souple à la jambe, plus chaud au pied.

Que dis-je?... Le bas de laine, tricoté par maman ou la grand'maman, était tellement fidèle serviteur, qu'il semblait ne plus jamais pouvoir vous quitter. Son service de bas fini, il se transformait en mitaines, en manchettes, en genouillères.

Quand il arrivait à la fin des fins si tant est qu'il eût une fin, on le dévidait... et, avec la vieille laine, on refaisait des bas tout neufs.

Tel le phénix, le bas renaissait de ses cendres, si j'ose m'exprimer ainsi.

* * *

Parfois, comme deux époux, les deux bas n'avaient pas des destinées identiques.

L'un se perdait un jour.

Un seul bas restait.

Que faire..? On lui donnait une suprême mission. On le montait dans la chambre à coucher; on lui confiait les économies honnêtes, jour à jour accumulées... on le gonflait de pièces d'or et d'écus d'argent.

Le bas alors s'arrondissait avec joie, il prenait du ventre comme un bourgeois cossu, et on le couchait avec des précautions attendries au fond du meilleur tiroir, comme on couche un enfant dans son berceau.

Parfois même, quand les autres enfants dormaient et que la maison était bien close, les parents le sortaient, le beau bas de laine; ils le soupesaient avec admiration et se souriaient entre eux...

Il était là, le produit de leur long travail... là... très en sûreté.

Que de bien possible... que de sécurité dans la vie... que d'indépendance discrète il représentait, le bas de laine!... ce bas que Dieu a dû susciter jadis, au fond des temps simples de l'arrière-histoire, et qu'on devine dans la Bible au chapitre de la femme forte.

* * *

Mais en ces dernières années a surgi un "autre" bas.

Ce bas, les grand'mères ne le tricotent jamais... les jeunes mamans pas davantage.

Il n'est ni le centre, ni l'intérêt de réunions familiales.

Au contraire, quand ce bas arrive dans une maison, il inquiète ceux qui en ont la garde.

De couleurs voyantes et variées comme les ailes du papillon, il n'est ni chaud ni discret.

De mailles fines, très fines, un rien l'abime, l'arrache, le fait éclater.

Ce bas, loin de constituer un patrimoine, est une ruine.

Il coûte de 98 sous à $2.50 la paire.

A 98 sous il ne dure que quelques jours; et à $2.50 on ne le lave guère que trois fois.

Il n'est de la famille ni par sa naissance, ni par son séjour, ni par sa mort.

Avec lui on ne fait ni mitaines, ni manchettes, ni genouillères; et la soie de ses mailles n'est bonne qu'à jeter.

Il n'est pas une protection... Il serait plutôt une tentation.

Les femmes ne le regardent pas comme elles regardent la laine modeste avec toute la bienveillance, mais avec toute la jalousie de leurs yeux.

Alors, vous me direz: Si le bas de soie est une telle chose, étrangère, inutile et ruineuse, il n'y a que les gens riches, très riches à en porter?

Erreur!... Regardez donc autour de vous?

Portent des bas de soie des femmes, des jeunes filles pauvres, très pauvres, qui travaillent toute la journée pour gagner leur âpre vie.

Car je vous le répète, on en a mis partout à la portée de leur pied et de leur bourse... oh, pas à $1!... cela les aurait peut-être effrayées... mais à 98 sous... ce qui est évidemment beaucoup plus abordable.

* * *

Aussi, je crois que si le bon Dieu a inventé le modeste et doux bas de laine, ce doit être le diable qui, dans sa maligne cervelle, a trouvé le bas de soie.

Pierre L'ERMITE.

—La "Croix", Paris.

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, faite d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. — ETIENNE LAMY.

"Elizabeth Lesueur"

Je viens de relire pour la deuxième fois le journal d'Elisabeth Lesueur. Ces lignes m'ont laissé une impression si salutaire que je voudrais qu'elles fussent lues par toutes les femmes, surtout par celles qui ont beaucoup à souffrir et qui sont portées à rejeter sur les autres le poids de leur douleur.

Elisabeth Lesueur est une femme de notre temps, puisque son journal date de 1899 à 1914 et son exemple nous montre que même dans le monde on peut atteindre un haut degré de perfection, en remplissant bien tous nos devoirs d'état, en acceptant avec résignation les croix que Dieu met sur notre route et en exerçant la charité dans la mesure du possible.

Deux mots s'enlacent à chaque page de ce beau livre: amour et souffrance. Chaque ligne est la révélation d'une femme qui a aimé son mari d'un amour dévoué et discret et qui a recouvert ses sacrifices, ses maux, ses malaises d'un voile de sourire qui les a cachés aux yeux de son entourage. 'Leçons à nous qui trouvons si doux de dire à tout chacun ce que nous souffrons, afin d'entendre dire: pauvre vous! Car qui de nous n'a pas à son crédit des souffrances morales et physiques? Regrets, amour disparu, maux et infirmités.

La vie d'Elisabeth Lesueur fut une longue maladie. Cependant, elle garda toujours sa gaieté et sut conserver l'affection de son mari, par sa bienveillance, son amabilité et en restant toujours une maîtresse de maison accomplie. Tel passage de son livre nous donne à réfléchir:

"Il me faut conserver une inaltérable sérénité extérieure et une continuelle douceur. Rester calme au dehors lorsque le dedans est assailli et secoué péniblement. Et maintenir toujours l'équilibre entre ces deux devoirs, ces deux besoins de mon être: le recueillement intime et le don de moi au prochain."

Ces autres lignes montrent son désir de garder son foyer chaud et agréable:

"Le foyer, mot agréable par tout ce qu'il exprime de douceur, de tendresse, de vie intime et charmante! Je voudrais faire du mien un centre de lumière, d'idées belles et généreuses, de sentiments profonds, le faire aimer de mon mari et par beaucoup d'êtres jeunes sur lesquels il pourrait exercer une influence vivifiante."

Et plus loin, elle prêche le silence:

"Fermer son coeur à tout ce qui pourrait s'en exaler de plaintes et de regrets, l'ouvrir largement à tout ce qu'il peut prodiguer de sympathie humaine, de force et de bonté. Le silence est parfois un acte d'énergie, le sourire aussi."

Je termine en vous citant cette formule d'Elisabeth, pleine d'attrait pour celles qui veulent remplir utilement leur vie.

"En ce qui concerne Dieu, souffrir et offrir.

"En ce qui concerne autrui, me donner, me répandre.

"En ce qui me concerne, me taire et m'oublier."

THERESE DE ST-ELOI.

Silence

L'ombre du soir descend en lentes avalanches
Au front pâle de l'horizon.
Un silence complet règne dans la maison.
L'on n'entend plus ni chant, ni son,
Seul, le bruit du vent dans les branches...

Le flot noir vient de se calmer;
Je l'entends mourir sur la grève.
Mon âme, éveille-toi, car ton heure se lève,
L'heure des souvenirs où tu sais t'abimer!...

Salut à toi, solitude profonde!
Sois béni, silence vainqueur!
Vous tous qui repeuplez mon coeur,
Et faites naître en mon esprit un monde!

La vieille horloge sonne, un à un, douze coups,
Et la nuit marche à pas lents sur la mousse.
Je songe à ceux dont la voix était douce,
Je songe à ceux dont les yeux étaient doux...

A ceux qui, du fond des distances,
Sortent vivants, comme autrefois,
Fantômes adorés, venant chanter, parfois,
Dans mes vers sombres et mes stances...

Que ne puis-je assez te bénir,
Heure du soir, heure du poêle tiède,
Où l'âme enfin libre, possède
Le bonheur d'être seule avec son souvenir.

Rien ne bouge. De clartés blanches,
La maison est pleine. Nul bruit
Ne trouble la paix de la nuit;
Seul, le bruit du vent dans les branches...

Blanche LAMONTAGNE.

JEAN DE LA BRETE

Aimer quand même

Feuilleton "La Liberte"
No. 16

Extrêmement alarmée, elle fut tentée de résister, mais, comprenant aussitôt l'erreur qu'elle commettrait, elle se borna à répondre:

— Comme c'est ennuyeux, d'être mêlée à une affaire de justice! on est toujours dérangée pour des interrogatoires. C'est la cinquième fois que je vais au Palais.

— Cela ne durera pas... soyez tranquille.

Elle lui lança un regard inquiet, mais le suivit sans rien ajouter.

En route, elle essaya de faire parler l'agent, monté avec elle dans la voiture, mais elle n'obtint que des réponses brusques et laconiques qui la déconcertèrent.

Elle se remémorait sa vie depuis un mois et ne voyait aucun acte maladroit à se reprocher.

Par qui le mensonge de l'héritage pourait-il être contrôlé? Sauf son fils, personne ne s'intéressait assez à ses affaires pour observer ses mouvements et regarder de près dans sa vie. Aucune enquête n'était désormais à redouter, pas un mauvais renseignement n'ayant été donné sur elle.

Pour l'héritage, elle avait eu l'habileté, afin de ne pas étonner son fils, de parler, non d'un parent proche, mais d'un cousin éloigné avec lequel les rapports étaient rompus depuis longtemps et qu'elle croyait mort.

Le jeune homme jouissait donc, sans grande surprise, de l'aubaine qui leur arrivait. A toutes ces questions, elle avait répondu de la façon la plus plausible.

Avec le juge d'instruction, jamais elle n'avait varié dans ses dépositions. Ensuite, elle s'était remise simplement à travailler et manifestait, sans exagération, un chagrin très compréhensible.

Enfin, les charges s'accumulaient contre Mlle Deplémont, dont la culpabilité paraissait évidente à la justice, et, en grande partie, à l'opinion publique.

Rien donc, ni dans les faits ni dans ses actes, n'était de nature à la mettre en suspicion.

Cependant, elle pressentait un danger, et se préparait intérieurement à le braver ou à le tourner.

Son air posé, quand elle entra dans le cabinet du juge d'instruction, eût trompé plus d'un observateur. Elle s'excusa d'arriver en costume de travail, mais M. de Monvoy l'interrompit d'un ton qui ébranla son assurance, et il lui demanda, sans aucun préambule:

— Où étiez-vous, le soir où votre excellent maître, M. de Chantepy, a été assassiné?

La question, à laquelle elle avait déjà répondu, la tournure de la phrase et la sécheresse du magistrat troublèrent la misérable; toutefois, elle répondit assez tranquillement.

— Mais, j'ai déjà dit à monsieur le juge que j'étais dans ma chambre; je n'en ai pas bougé.

— Bien! Appelez Aubrun, dit M. de Monvoy au greffier.

En voyant son nouveau maître, Sophie Brion devint pourpre.

— M. de Lucel! s'écria-t-elle. Ici!

— Non... Aubrun tout bonnement! dit-il froidement. Agent au service de M. des Jonchères, l'avocat de Mlle Deplémont.

Une expression d'affolement passa sur le visage de la femme de charge, elle parut chercher autour d'elle un moyen de fuir, puis, par un effort de volonté extraordinaire, elle se composa un maintien tranquille.

—Monsieur le juge, dit Aubrun, cette femme, appelée par vous comme témoin, est l'assassin de M. de Chantepy.

— L'assassin de M. de Chantepy! de mon cher maître! s'écria-t-elle en faisant un pas vers Aubrun. C'est un fou... Monsieur le juge d'instruction, est-il possible que je me sois mise au service d'un fou!

— Il n'est pas plus fou que vous et moi, vous le savez bien... Je vous ferai observer qu'une pareille comédie ne peut pas vous servir.

— Alors, on m'a fait venir ici pour m'injurier! Et un magistrat supporte qu'on insulte devant lui une honnête femme! dit-elle avec une indignation très bien feinte.

— On vous a fait venir pour vous expliquer. Vous avez été interrogée jusqu'ici comme témoin et vos témoignages ont été à charge pour Mlle Deplémont. Mais voici un homme qui, vous observant depuis près d'un mois, affirme que Mlle Deplémont est innocente et qu'il a vu, entre vos mains, la preuve matérielle de votre crime. Si vous ne vous disculpez pas, je vous fais arrêter et conduire au procureur de la République.

— Comment! ce prétendu M. de Lucel était un espion! s'écria la femme de charge, que cette idée mettait hors d'elle-même. Ah! comme on est trompé! A présent, je prendrai des renseignements minutieux avant de servir les gens.

Personne ne daigna lui répondre.

— Vous avez dit à M. Aubrun, reprit le juge d'instruction, que vous héritiez d'un cousin qui vous laissait une petite fortune?

— Mais, c'est la pure vérité, monsieur le juge! je le jure!

— Parlez, Aubrun.

— Aussitôt le retour de cette femme, c'est-à-dire hier, je suis allé à Ménars, où aucun patron maçon du nom de Rollant n'a demeuré.

—A qui vous êtes-vous adressé pour vos renseignements? dit Sophie. Ils sont absolument faux.

— Prouvez-le! Inutile, du reste, puisque...

— Alors, reprit-elle en l'interrompant, j'aurais inventé un nom et parlé de Ménars, sans savoir, au hasard? Pour sauver Mlle Deplémont, son avocat aurait bien dû choisir un agent plus habile et capable de meilleures inventions.

— En effet! c'est par hasard que vous avez pris le nom de votre cousin supposé et de l'endroit où soi-disant il habitait. Il est certain que rien n'était vrai, et que ce matin, vous m'avez montré les valeurs qui appartenaient à M. de Chantepy.

— C'est faux! les valeurs sont bien à moi et me viennent d'un héritage, dit-elle énergiquement.

— Et les numéros?

— Les numéros! quels numéros? répéta-t-elle en se troublant.

—Je vous ai laissé croire qu'il n'y avait aucun danger à négocier des valeurs au porteur, mais les numéros de ces valeurs sont toujours connus de l'agent de change et de la société chargés des achats. Ces numéros, je les sais par coeur et les ai reconnus aussitôt.

— C'est faux, c'est faux! qu'est-ce que cela me fait, vos numéros? Il peut y en avoir de pareils.

Et, perdant sa correction de surface, elle accabla d'injures l'homme qui l'avait espionnée.

— Continuez! dit Aubrun en souriant. Ce n'est pas à moi que vous nuisez, mais à vous! J'ajoute que je n'ai jamais rencontré une coquine plus remarquable.

— Pas d'insulte, Aubrun... Ne n'avez-vous pas certifié que Mme Brion avait sur elle les valeurs dont vous parlez?

— Oui, j'en suis certain.

— Si les valeurs sont bien à vous, continua M. de Monvoy, en s'adressant à la femme de charge, et qu'Aubrun se soit trompé, il doit vous être indifférent de me les remettre.

"Si Aubrun s'est trompé..." ce mot fut comme un éclair pour Sophie Brion. Il lui rendait l'espoir qui, malgré son insolence, commençait à l'abandonner.

Elle prit un ton soumis et poli pour répondre:

— Que monsieur le juge me pardonne mon mouvement de colère bien naturel... Oui, cet espion s'est trompé, et je n'ai aucune raison pour ne pas remettre mes papiers à monsieur le juge.

Tout en parlant, elle avait cherché le rouleau de valeurs et le tendit au magistrat.

M. de Monvoy contrôla avec la liste des numéros qu'il avait sur sa table, puis passa les papiers à son greffier.

— Voyez! c'est bien cela... Voulez-vous aller chercher qui vous savez. Ils sont certainement là.

Il en fit l'essai et en fut satisfait

Michel Roy dit ce que les Pilules de Dodd pour les reins firent pour lui

Un homme de Québec souffrant de rhumatisme dans les hanches et dans le dos dit quel bien les Pilules de Dodd pour les reins lui firent.

Lac Etchemin, Québec, le 17 mars (Spécial) — "Dans l'automne de 1920, je souffris beaucoup de rhumatisme dans la hanche et de douleurs dans le dos. Parfois je ne pouvais ni travailler ni dormir. Je décidai de faire l'essai des Pilules de Dodd pour les reins et je ne l'ai pas regretté."

C'est là déclaration que fait M. Michel Roy, de notre localité. Il croit qu'il a le devoir de dire à ceux qui souffrent de rhumatisme quel bien les Pilules de Dodd pour les reins lui ont fait.

D'autres qui ont souffert de rhumatisme, racontent comment ils ont été soulagés et ont retrouvé la santé par l'usage des Pilules de Dodd pour les reins. Ces pilules agissent directement sur les reins. Elles les renforcissent et les mettent en état d'accomplir leur travail qui est d'éliminer l'acide urique que contient le sang. L'acide urique en se cristallisant dans les muscles cause cette douleur que l'on nomme rhumatisme.

Informez-vous à votre voisin si les Pilules de Dodd pour les reins ne sont pas le meilleur remède pour les reins.

Les Pilules de Dodd pour les reins; 50 sous la boîte ou six boîtes pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co., Ltd., Toronto.

En Province

LA BROQUERIE

Mardi soir, le 27 février, eut lieu dans la salle paroissiale de La Broquerie une conférence par M. Villeneuve, conférencier agricole, sous la présidence de Monsieur le Curé Giroux. Il y avait bonne asistance.

M. Villeneuve nous parla d'économie domestique, du travail, des races, de l'amélioration de la race des vaches laitières, de l'élevage des cochons, des moutons, de la nourriture et soins donnés aux animaux; bâtisses pour les animaux, où l'air pur et le soleil ont leur large part, de l'épreuve du lait et de la crême, du fourrage vert, des silos. Se mettre au courant des exigences du marché concernant le boeuf, le porc, le mouton, les volailles, ainsi que du prix.

La mine d'or pour La Broquerie sera toujours l'industrie laitière. Nous devons produire du lait en toutes saisons. Le silo est indispensable. M. Villeneuve nous dit comment en construire à peu de frais.

M. Villeneuve nous intéresse une bonne demi-heure par ses conseils sur l'industrie laitière à La Broquerie. Notre paroisse est un endroit très propice à la production du lait, de la crême et du beurre. Il n'en tient qu'à nous d'améliorer notre situation.

Souhaitons donc que les bons avis donnés par M. Villeneuve tombent en terre bien préparée. Qu'on nous permette d'offrir nos sincères remerciements à M. Villeneuve.

La conférence se termina par un intéresant exposé de la politique du gouvernement par M. Albert Préfontaine, député, qui nous était arrivé par le train du soir. Nous notons avec plaisir que notre députés porte allègrement le poids des années.

M. Préfontaine nous cause de la politique d'économie du gouvernement, des réformes qu'il se propose de faire, de l'abus que certains députés font du droit de parler. Comme M. Préfontaine est un cultivateur, il nous parla d'agriculture, du soin des animaux, des vaches à lait, de l'entretien des bâtiments de ferme, etc.

C'est toujours une bonne chose pour nos gens que d'entendre causer de sujets qui les touchent de si près.

Monsieur le Curé remercia les deux orateurs de la soirée. MM. A. Cléroux et A. Gagnon ajoutèrent aussi quelques mots et l'assemblée se dispersa heureuse de ce qu'elle avait entendu.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Grande foule à la partie de cartes de dimanche dernier, donnée par les Enfants de Marie. Les prix, furent gagnés par Mlles Bertha Ramsay et Ina Tucker, MM. Pauwels et Ephrem Théoret. Le programme musical, exécuté par Mme C.S. Brown et Mlle Cécile Dupras, fut très goûté de l'auditoire. Un beau coussin, peint à l'huile, fut vendu à M. Zotique Rhéaume, après de nombreuses enchères.

* * *

Mardi dernier une conférence sur l'élevage des porcs était donnée dans la salle de l'école par un représentant du département de l'agriculture. Il fut expliqué comment les fermiers peuvent gagner beaucoup d'argent en élevant des porcs surtout en vue de la production du "bacon", et qu'ils ont là une ressource qui, sur bien des fermes, n'est pas employée.

Le temps n'est plus pour le cultivateur où, dans les mots d'un gouverneur-général du Canada en visite dans l'Ouest, "il n'y avait qu'à chatouiller le sol de la prairie et il commençait à rire" et produisait de belles récoltes de 25 et 30 minots à l'acre, et assurait un bon revenu à ceux qui le travaillaient. De nos jours la culture du grain ne paye pas en comparaison de ce qu'elle coûte; et d'ailleurs la terre ne rapporte plus autant qu'alors qu'elle était jeune et non infestée de mauvaises herbes comme aujourd'hui.

Le seul remède à cet état de choses est dans l'élevage des vaches et porcs et l'industrie laitière; cependant beaucoup de nos fermiers ne croient pas encore à cette nécessité. Témoin le nombre peu encourageant qui vinrent entendre cette conférence. Pour secouer leur apathie, il nous faudrait quelqu'un dont la réputation est toute faite et qui aurait d'avance la confiance de tout le monde, pour donner des conférences dans plusieurs écoles de notre campagne.

Nous croyons savoir que notre curé et la Société d'Agriculture s'occupent activement de nous obtenir ce conférencier.

* * *

Il est définitivement décidé que les Révérendes Soeurs de Notre-Dame des Missions vont bâtir un nouveau couvent à Sainte-Rose-du-Lac cette année. La visite de la supérieure générale, venant d'Angleterre, est attendue dans le courant d'avril pour choisir les plans du nouveau bâtiment. Monsieur le Curé a demandé à tous ceux de bonne volonté qui veulent fournir du gravois, du sable ou donner des journées de travail, de s'adresser à M. Zotique Rhéaume, pour savoir ce qui est requis. La construction du nouveau couvent ajoutera à l'importance de notre village comme centre de culture canadienne, mais pour le mettre debout il faudra que tout le monde donne un coup d'épaule pour aider les bonnes soeurs dans l'érection de cet édifice.

* * *

Un de nos délégués à la Convention des Commissaires d'écoles rapporte que le nombre des Canadiens à la convention était bien peu considérable et qu'un grand nombre de districts scolaires canadiens ou français n'avait apparemment pas envoyé de représentants. C'est regrettable, car un plus grand nombre de délégués français aurait peut-être pu faire voter la résolution pour l'enseignement facultatif de notre langue qui fut mise en minorité. Il dit aussi qu'il n'y avait personne pour organiser nos délégués et en faire un groupe homogène dans la convention.

Peut-être que l'Association d'Education pourrait faire un peu de propagande quelque temps avant la convention, obtenir de toutes les commissions scolaires qu'elles envoient un délégué, et organiser une convention préliminaire où tous les partisans du français se réuniraient, puiseraient la force les uns des autres et décideraient sur le mode de combat à suivre dans la convention de Winnipeg.

* * *

De passage au presbytère, MM. Desmarais, curé de Laurier, et Deschambeault, curé de McCreary. M. l'abbé Desmarais va passer deux semaines en visite chez les anciens paroissiens de Toutes Aides et de Cayer.

BAPTEMES

Alice-Thérèse-Claire, fille d'Henri Loire et de Claire Ruel.

Marie-Angèle-Yvette, fille de Salomon Ramsay et de May Robinson.

* * *

Le peu de temps entre l'arrivée de la "Liberté" du 6 mars et l'envoi des nouvelles pour le prochain numéro nous oblige à remettre à plus tard certaines observations à faire sur la "mise au point" parue dans le dernier numéro.

ISLE DES CHENES

POUR LE 18 MARS PROCHAIN

Nous avons le plaisir d'inviter nos amis à une grande séance qui aura lieu le 18 mars prochain. Ce sera très intéressant. On nous donnera en spectacle de belles scènes bibliques à l'aide de projections lumineuses.

Les prix d'entrée seront: adultes, 35 sous; enfants, 15 sous.

LORETTE

CONFERENCE AGRICOLE

Vendredi dernier, M. I. Villeneuve venait nous entretenir de choses agricoles. Quand on annonce une conférence de M. Villeneuve, on est toujours certain d'avoir salle remplie. On sait d'avance que M. Villeneuve intéressera, parce qu'il est toujours pratique.

Cette fois il a parlé, entre autres choses, de l'importance qu'il y aurait pour nous, vu notre situation particulière, d'établir ici une station d'écrémage. C'est certainement une question à étudier sérieusement.

Outre la conférence de M. Villeneuve, nous avons eu dans le courant de l'hiver quelques réunions d'un caractère plus intime, chez des particuliers, pour causer ensemble agriculture. MM. S. Mireau, Al. Manègre, P. Cournoyer, ont tour à tour affecté leurs spacieuses demeures à ces réunions. Une quatrième réunion eut lieu à la salle municipale. Monsieur le Curé, présent à toutes ces assemblées, insista sur la nécessité d'en arriver à produire à meilleur marché, sans diminuer la production. Il s'agit, en l'espèce, de l'industrie laitière. On se plaint que la vente du lait ne paye pas. Il ne peut être question d'abandonner cette industrie; mais alors produisons au meilleur marché possible. D'abord par le contrôle du rendement, en faisant un choix d'animaux payant et éliminant sans pitié toute bête "qui ne fait pas son devoir". Ayons aussi un fourrage moins coûteux et plus riche. Adonnons-nous à la culture des trèfles et surtout de la luzerne.

Nous devrions avoir un plus grand nombre de ces réunions intimes, où chacun se trouve plus à l'aise pour exprimer ses pensées. On y échange ses vues, on s'habitue à étudier avec plus d'intérêt ce qui se rapporte à son état. On arriverait peut-être aussi de cette manière à découvrir le secret de se plaindre moins et faire mieux, sinon davantage.

APICULTURE

Vous ne saviez pas que Monsieur le Curé fait de l'apiculture, c'est-à-dire que des abeilles ont établi domicile sur le domaine de l'église. Une colonie occupe le haut de la sacristie depuis une quinzaine d'années, sans que personne ne se soit mis dans la tête d'aller les déranger. D'ailleurs, disons, à leur louange, qu'elles n'ont jamais molesté qui que ce soit.

Un autre essaim, à vues plus élevées, est allé s'accrocher, l'été dernier, à une corniche du clocher. Les imprudentes! si elles n'avaient pas à craindre là-haut les dépradations des hommes, elles n'avaient certainement pas pensé aux rigueurs de l'hiver manitobain. Mortes ou vives, elles ont bien résisté jusqu'au mois de mars, mais la tempête de vent de vendredi a anéanti une partie de leur travail, et nous pouvions voir, gisant devant la porte de l'église, vendredi soir, toute une multitude de ces pauvrettes, et amasser de beaux rayons de miel. Et voilà comment Monsieur le Curé, contrairement aux habitudes du pays, a fait sa récolte de miel le 9 mars, sans redouter la piqûre de ces insectes.

A L'HOPITAL

M. A. Dumaine, qui a dû se faire amputer tous les orteils du pied gauche par suite d'engelure, prend beaucoup de mieux. M. Guillaume Henri, qui a dû lui aussi subir une opération, sera bientôt de retour dans la paroisse.

SAINT-PIERRE

M. Albert Chouinard, champion amateur des poids légers, a conservé son titre au tournoi de Winnipeg. M. Chouinard a défait ses deux adversaires sans éprouver la moindre difficulté.

M. Chouinard avait déjà gagné la coupe Lanthier pour poids légers amateurs canadiens-français dans la province. Ce concours avait eu lieu au cours de l'été dernier.

Le 17 mars au soir, M. Chouinard rencontrera le champion poids moyen de la Saskatchewan: Frank DeCock.

Mère! Purge ton enfant

Les intestins de votre petit ont besoin du "syrop de figues de Californie"

Même un enfant malade aime le goût du "Sirop de Figues California". Si la petite langue est chargée, ou si votre petit enfant est nonchalant, de mauvaise humeur, fiévreux, s'il a des frissons ou des coliques, une cuillerée à thé ne manquera pas de lui ouvrir les intestins. Dans quelques heures vous verrez par vous-même comme il vient à bout de la constipation et de la bile, règle les petits intestins malades et vous refait des petits enfants joyeux.

Des millions de mères gardent toujours à la main du "Sirop de Figues California". Elles savent bien qu'une cuillerée à thé le soir prévient une maladie chez leur enfant. Demandez à votre pharmacien le vrai "Sirop de Figues California"; il y a des directions sur la bouteille pour les bébés et les enfants de tous âges. Mères... n'oubliez pas de spécifier "California" car on pourrait vous donner des imitations.

Mlle Deplémont, son avocat et Cébronne attendaient depuis un instant qu'on les fit entrer dans le cabinet.

La réclusion et une angoisse sans nom avaient mis sur le visage de Gertrude quelque chose d'indéfinissable, qui impressionnait péniblement. Le docteur Cébronne avait raison d'affirmer que certaines secousses, en se prolongeant, peuvent briser un organisme délicat. En méditant les charges qui pesaient sur elle, en suivant, dans ses nuits sans sommeil, la logique de l'accusation, en ne réussissant pas à briser le réseau des preuves qui l'enserraient, elle perdait toute espérance et voyait sa vie condamnée de la façon la plus atroce.

Depuis quelques jours surtout, l'idée de sa perte définitive la hantait et détendait, heure par heure, les ressorts de son énergie.

Néanmoins, elle avait toujours l'attitude digne et un peu hautaine dont elle ne s'était jamais départie avec le procureur de la République et le juge d'instruction.

Cébronne, entré avec M. des Jonchères par une autre porte que Gertrude, courut à elle:

— Sauvée, Gertrude! dit-il d'une voix vibrante en lui prenant les deux mains.

M. de Monvoy s'était levé.

— Mademoiselle, vous avez été victime d'apparences qui semblaient convaincantes. Vous êtes libre! et je ne trouve pas de mots pour vous exprimer mes regrets et mon respect.

En quittant la prison, elle avait signé sur un registre, elle ne savait pourquoi, et entendu le directeur lui affirmer qu'elle ne reviendrait pas, mais, dans son bouleversement, elle comprenait vaguement les paroles qui lui étaient adressées.

En écoutant M. de Monvoy, en voyant la physionomie radieuse de Cébronne, l'émotion fut trop forte pour ses nerfs ébranlés, et elle s'affaissa dans les bras de son fiancé.

Aux différents mouvements des assistants, le docteur répondit par un geste qui signifiait;

"Ne bougez pas... ce ne sera rien!"

Elle n'était pas évanouie, et il se penchait vers elle en disant:

— Gertrude, tout est fini! Vous n'avez plus rien, rien à craindre. Regardez-moi!...

Chacun, sauf la femme de charge, observait anxieusement le visage décoloré de la jeune fille. Elle ouvrit enfin les yeux et sourit faiblement à Bernard.

— Sauvée! murmura-t-elle. C'est bien vrai, on ne nous trompe pas?

— C'est bien vrai, ma Gertrude!

Elle se redressa avec effort et des larmes conjurèrent la crise que Cébronne redoutait.

Il la fit asseoir et s'élança vers la femme de charge.

— Odieuse, horrible femme! j'ai le droit de vous assommer comme...

Aubrun se jeta devant elle, pendant que M. des Jonchères saisissait le bras de Cébronne.

— A quoi penses-tu, Bernard! Cette misérable n'échappera pas à la punition. Tu n'as pas le droit de te faire justice à toi-même.

— Pas le droit d'écraser un animal venimeux! alors les lois sont bien mal faites.

Mlle Deplémont, que cette scène achevait de rendre à elle-même, se leva pour aller vers le docteur.

— Bernard, Bernard! dit-elle. Laissez-la, venez auprès de moi.

Il se retourna, ses traits s'adoucirent et, après un moment d'hésitation, il revint près d'elle.

— Vous avez tous raison, dit-il; il n'y a que le bourreau qui puisse toucher à cette femme sans s'avilir.

Sophie Brion, terrifiée, acculée, comprenant enfin que ses dénégations ne serviraient à rien devant les preuves évidentes, prit soudain la résolution de se taire et ne répondit pas un mot aux questions successives que M. de Monvoy lui adressa.

— Comme vous voudrez! dit-il. Vous êtes désormais en état d'arrestation et vous comparaîtrez devant le procureur de la République. Je vais envoyer chercher votre fils; il nous donnera, sans doute, des renseignements utiles, et, s'il est complice, comme c'est supposable, peut-être fera-t-il des aveux.

En entendant prononcer le nom de son fils, cette femme, qui, un instant auparavant, bravait avec insolence, devint si pâle, si tremblante qu'on l'eût jetée par terre en posant la main sur son bras.

— Mon fils!

Elle lança ce mot dans un cri de rage et d'effroi.

— Mon fils! répéta-t-elle, mon fils complice... il ne savait rien!

— "Il ne savait rien", répéta lentement le juge d'instruction... vous venez d'avouer.

Elle leva les bras et les laissa tomber avec consternation.

— Je désire que votre fils n'ait pas trempé dans ce crime vraiment horrible, mais il doit être interrogé. Lui seul était intéressé dans la question, et il me parait difficile que vous ayez agi entièrement seule.

— Qu'on ne l'inquiète pas, qu'on ne l'inquiète pas! cria-t-elle; il n'y est pour rien; moi seule, seule! je le jure, ai tout combiné. Je vais tout raconter; mon fils, mon fils! c'était pour lui, pour lui seul que j'avais agi... il est honnête, bon! il ne se doute pas que sa mère a tout risqué pour le rendre heureux...

Gertrude, tremblante, s'appuyait sur le bras de Cébronne; les traits contractés, celui-ci regardait avec colère la femme devenue odieusement criminelle sous le couvert d'un sentiment honorable.

— Parlez! dit M. de Monvoy. Expliquez comment vous avez agi seule, sans l'aide de votre fils ou d'un autre complice?

Elle n'avait jamais réfléchi que son fils pût être accusé ou compromis, et la pensée du danger pour lui la surexcitait singulièrement.

— Il y a bien des mois, dit-elle, que cette idée me poursuivait. M. de Chantepy était vieux, malade... deux ou trois années de plus à vivre, c'était, à mon avis, bien peu de chose... Mais je voulais mettre toutes les chances de mon côté et, sans ce misérable espion, je réussissais! s'écria-t-elle en se tournant vers Aubrun dans un transport de fureur.

— Aubrun! dit le docteur Cébronne, j'admire, j'estime votre habileté, et je double la somme promise.

— Merci, docteur! votre première offre était assez généreuse, et le fait d'avoir découvert cette coquine serait une récompense suffisante.

— C'est possible! mais je ne reviendrai pas sur ma décision; vous aurez cinquante mille francs.

L'expression de la femme de charge prouvait que Cébronne frappait juste et qu'elle recevait un coup de poignard en entendant parler d'une telle récompense pour son dénonciateur.

— Continuez vos aveux, dit le juge d'instruction, et sachez bien que, tôt ou tard, vous eussiez été découverte par la négociation des valeurs. Comment connaissez-vous les propriétés de l'aconitine?

— J'avais entendu M. le docteur donner des explications à Mlle Gertrude, parler de la grande violence du poison et dire qu'il en faudrait bien peu dans une injection pour tuer un homme. De ce moment, l'idée grandit, grandit dans ma tête, car je m'inquiétais beaucoup pour l'avenir de mon fils, et voyais le moyen d'arriver à mes fins sans me compromettre.

— Mais l'aconitine? Comment l'avez-vous eue?

— Le hasard me servit peu de temps après cette conversation du docteur Cébronne et de Mlle Deplémont. Je nettoyais, de grand matin, l'arrière-magasin de M. Darrault, quand je vis que la clef de l'armoire aux poisons avait été oubliée. En l'ouvrant, j'aperçus l'étiquette "aconitine", et j'en pris une petite quantité.

— M. Darrault affirmait que jamais la clef n'était restée à l'armoire? Savez-vous comment la chose est arrivée?

— Oui... l'aide pharmacien, qui est mort depuis, avait fait cet oubli. Ce matin-là, il arriva très inquiet avant que j'eusse quitté le magasin. Il me confia sa faute et je lui promis de n'en rien rien dire. M. Darrault n'a jamais rien su.

— En prenant l'aconitine, votre dessin était déjà arrêté?

— Pas encore, monsieur le juge... c'est plus tard, quand j'appris que le patron de mon fils voulait vendre son fonds... Lorsque je voyais mon pauvre enfant, il me parlait toujours de son grand désir d'acquérir ce commerce et se désolait de ne pas pouvoir. Alors, je me décidai, tout en attendant l'instant favorable. Quand je sus que Mmes Deplémont allaient partir subitement, je compris bien que c'était le moment d'agir. J'avais une troisième clef que l'on croyait perdue... Le dimanche soir, je suis descendue dans l'appartement, après mademoiselle, et me suis cachée dans la cuisine. Si on m'avait entendue, j'aurais dit que je rentrais pour mon service. Après le départ de mademoiselle, je n'ai pas attendu une minute pour aller chez M. de Chantepy...

(A suivre)

Origine des calculs bilaires

C'est tout simplement de la bile séchée constituée par les éléments cristallins de ce fluide. C'est une maladie très fréquente chez les marchands, les prêtres, les filles d'usine, qui ont des habitudes sédentaires. Pour prévenir cela, il suffit de maintenir bien le foie et les intestins. On obtient cela rapidement en usant des Pilules du docteur Hamilton. Aucune personne usant des Pilules du docteur Hamilton n'est sujette à des calculs biliaires. Les Pilules du docteur Hamilton assurent une saine digestion, un bon appétit, un teint clair. Elles sont les meilleures et le plus efficaces comme remède de famille. Quand vous avez besoin d'un laxatif, que vous vous sentez peu en condition, c'est le temps alors de recourir aux Pilules de Mandragore et de Noix de Beurre du docteur Hamilton. 25 sous chez tous les marchands ou The Catarrhozone Co. Montréal.

Sciatique supprimée par la Nerviline

Le meilleur moyen de soulager promptement de la sciatique c'est de faire de fréquentes frictions avec la Nerviline. Dans les milliers de cas ce fut un succès. La Nerviline pénètre profondément, chaque goutte frictionnée entre dans la peau. Les nerfs irrités sont calmés et la douleur s'en va. Dans les cas de rhumatisme, de neuralgie, de lumbago ou de douleur musculaire, c'est en usant de la Nerviline ue vous obtenez le plus rapidement du soulagement.

CHRONIQUE DE SAINT-BONIFACE

FEU Mme GENTHON

Une ancienne de Saint-Boniface vient de disparaitre en la personne de Mme Geneviève-Laurence Genthon, décédée mardi dernier, à l'âge de 81 ans, à sa résidence, 37, rue Masson. Avec elle disparait probablement la plus vieille personne de Saint-Boniface née là même. Mme Genthon est née à Saint-Boniface et y a toujours vécu. Son père était originaire des Trois-Rivières, Québec,



et vint au Manitoba en canot d'écorce. Mme Genthon avait été précédée dans la tombe par son mari, il y a quatorze ans.

Mme Genthon était très populaire à Saint-Boniface. C'était la charité même et jamais une bonne cause n'a en vain frappé à sa porte.

Elle laisse pour pleurer sa perte cinq filles au Manitoba: Mme A. Bélanger, Mme A. Gauvin, Mme A. Vermette, St-Vital, Mme J. Hogue et Mme W. Whiteway, Ashern.

Les funérailles ont eu lieu vendredi à la cathédrale de St-Boniface, au milieu d'un grand concours d'assistants.

FORESTIERS CATHOLIQUES

La deuxième partie de la troisième série du jeudi avait lieu jeudi dernier et a donné les résultats suivants:

Dames — Prix de cartes ($2) gagné par Mme Edna Joyal qui a gagné 17 brasses sur 24.

Messieurs — Prix de cartes ($2) gagné par M. Wilfrid Turgeon, qui a remporté 16 brasses sur 24.

Le premier prix de rafle ($1.25) fut gagné par M. E. [illegible], qui a tiré 17, et le deuxième prix ([illegible]) fut gagné par Mlle Georgeline Bélanger, qui a tiré 4.

Mme Edna Joyal, du côté des dames, est en tête pour la série du jeudi, avec un record de 29 brasses sur 48.

* * *

Les résultats de la deuxième partie de la troisième série du dimanche, qui a eu lieu dimanche dernier, sont comme suit:

Dames — Prix de cartes ($2) gagné par Mlle Rose-Anna Ricard (17 brasses sur 24). Mlle Ricard a détaillé avec Mlle Marguerite Charbonneau et Mme M. Walsh.

Messieurs — Prix de cartes ($2) remporté par M. L. Hébert 19 brasses sur 24).

Le premier prix de rafle ($2) a été gagné par M. D. McDougall, qui a tiré 18. Le deuxième prix de rafle ($1) fut remporté par M. H.-P. Peterson qui a tiré 5. M. Peterson a détaillé avec Mlle Maria Provencher, Mlle Yvonne Tétreault et M. Aimé Lévêque.

Mlle Beauchemin s'est fait rejoindre par Mlle Régina Renaud, de sorte que Mlle Beauchemin et Mlle Régina Renaud sont en tête, pour la série du dimanche, avec un record de 29 brasses sur 48. Du côté des hommes, M. A. Demeule est encore en tête de cete même série avec un record de 34 brasses sur 48.

Jeudi et dimanche, troisième parties des troisième séries du jeudi et du dimanche.

N'oubliez pas encore une fois, notre grande partie spéciale de dimanche prochain: 8 prix en argent, dimanche prochain, et deux surprises. Cette partie de dimanche prochain comptera pour la série du dimanche. N'oubliez pas non plus, que pour la série du dimanche il y a un prix d'assiduité de $5.

Merci toujours pour le grand encouragement que vous nous donnez.

Georges L'Evêque,
Org. des parties de cartes.

NAISSANCE

M. et Mme G. Maher ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils baptisé jeudi dernier sous les noms de Joseph-Emile-Jean-Paul. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Couture.

PARTIE DE CARTES

Jeudi soir, le 15 mars, grande partie de cartes qui aura lieu dans la salle de l'église Sainte-Croix, organisée par les dames au profit de l'église de l'assomption de Transcona. Magnifiques prix: trois prix pour dames et trois prix pour messieurs.

Tous sont cordialement invités.

LES AFFAIRES MUNICIPALES

REUNION DU CONSEIL DU LUNDI, 5 MARS

Le conseil municipal, conformément à la décision prise par le comité d'organisation pour donner un successeur à M. J.-C. Dussault, comme trésorier de la ville, a choisi M. de Moissac, qui accepte la position à raison de $300 par mois, à partir du 2 avril prochain. Cette décision est suivie d'une autre annulant, pour leur conserver leur emploi, la démission d'un certain nombre de fonctionnaires constituant l'état-major des bureaux de l'hôtel de ville: MM. J.-A. Meindl, ingénieur de la ville; Ernest Gagnon, secrétaire de mairie; T.-P. Jones, ingénieur électricien et inspecteur des bâtiments de la ville, et M. de Ambrosis, inspecteur des licences et de la santé.

Concernant la charge des autres employés et suivant une attention portée déjà à l'une des séances du comité d'organisation, l'échevin J.-B.-T. Hébert, président de ce comité, suggère un plan par lequel le conseil, en l'acceptant, pourrait réaliser, au profit de la ville, une économie de $3,600 par année, en divisant, sur un nombre d'employés plus réduit et en cumulant par deux, sur la tête d'un seul, les charges mentionnées plus haut: inspection de la santé et des licences, vérification des poids et mesures, inspection de l'eau, inspection des bâtiments et inspection de l'électricité. Après discussion, le conseil adopte pour chaque fonction la motion d'unité d'emploi présentée par l'échevin J. Daoust et secondée par l'échevin C. Doucet.

M. Joseph Bibeau est non seulement maintenu dans ses fonctions, mais il reçoit une élévation de traitement qui porte son salaire de $130 à $150, ainsi que M. Paul Dupas, le plus jeune employé à la comptabilité de l'ingénieur, qui bénéficie d'une augmentation de $10, profit qui ne peut que favoriser ses projets d'hyménée dont la nouvelle nous a été apportée sous l'aile de la Renommée. M. Adrien Augagnier est maintenu, à titre permanent, à sa charge d'inspecteur de l'eau, et M. David-C. Russell assistant électricien. Quant aux autres employés, susceptibles aussi de bénéficier d'une certaine augmentation de salaire, leur situation sera examinée à la prochaine réunion de la commission d'organisation.

Le conseil manifeste le désir de voir employer un peu plus de modération dans l'emploi des automobiles, pour le service de la ville. Quant à la succession, dans le bureau de l'ingénieur, à l'emploi de dactylographe, ouverte par le passage de M. de Ambrosis aux licences et à la santé, il y sera pourvu par M. Meindl lui-même.

Par suite des nombreuses notifications qui ont été envoyées aux contribuables en retard pour le paiement de leurs impositions, une avalanche de lettres adressées au conseil, par ces derniers, soucieux de conserver leurs propriétés, est tombée au bureau des taxes à l'hôtel de ville, les unes accompagnées d'un chèque pour acquitter leurs contributions et les autres dans le but d'obtenir une réduction sur leurs arrérages. Certains contribuables ont obtenu satisfaction.

La proposition faite, samedi dernier, à la réunion des commissaires d'école concernant l'éventualité d'un emprunt de $240,000 pour la reconstruction de l'école Provencher et d'une autre école à Norwood, a été référée à la commission des finances pour être rapportée au conseil à sa prochaine réunion. L'échevin C. Doucet, qui est en même temps membre de cette commission d'école, souhaite une prompte réalisation du fait, au moins pour le 9 ou 10 avril. Mais il convient et avoue, à la fois, que, pour la bonne élaboration du projet, le temps est un peu trop limité et qu'il serait peut-être convenable de prendre un délai supplémentaire d'une semaine.

Un appel au nom de J. Tuson, le gérant du club Belge, par l'avocat H.-D. Cutler, est renvoyé, pour effet, au chef de police Thomas Gagnon.

Un certain nombre d'habitants de Saint-Boniface protestent de leur impossibilité de remplir les charges que leur édicte le nouveau règlement au sujet du paiement des frais d'installation pour plombage, chauffage et autres extensions de dépenses. Le conseil, après examen, apporte un adoucissement à quelques doléances.

Le Dr Prendergast, officier de santé de la ville, notifie au conseil la nécessité de procéder à une vaccination générale des enfants pour endiguer des cas très caractéristiques et déjà très apparents de variole qui, jusqu'à présent dans les familles, n'ont été soignés, par erreur, que comme de simples atteintes de varicelle. On sait que la variole est un cas de quarantaine tombant sous le coup de la loi et à surveiller par la police.

MM. J.-D. Reid et William Gray, les deux auditeurs officiels et qualifiés pour l'expertise des livres de l'hôtel de ville, se déclarent dans l'impossibilité de pouvoir produire leur rapport final à la prochaine réunion du conseil municipal. Ils promettent de le faire le plus promptement possible. L'échevin C. Doucet souligne et proteste contre cette raison plus ou moins plausible donnée par les auditeurs pour expliquer leur retard: "C'est le moment des affaires". M. Doucet s'élève, en outre, contre cette façon d'opérer qui consiste à cumuler, dans le même temps, plusieurs choses à la fois, au détriment d'un travail continuellement défini et livrable à une époque déterminée. L'échevin J.-B.-T. Hébert se réserve aussi d'intervenir contre les auditeurs, à ce sujet, à la prochaine réunion du conseil.

Quelques habitants de Norwood, pour cause de salubrité publique, ont adressé une plainte au conseil, avec menace d'avoir recours à la presse, s'il le fallait, pour obliger certain voisin à nettoyer son écurie. Ordre a été donné à la police pour s'enquérir à ce sujet et de veiller à l'observance du règlement de santé.

Grande discussion, entre les représentants du conseil municipal de Saint-Vital et nos édiles, concernant le pont Youville et la quote-part à payer. Il est décidé, de notre côté, que tant que le conseil municipal de Saint-Boniface ne sera pas assuré que le pont Youville est en bonne condition, il ne sera payé aucune contribution sur dépenses faites pour sa réfection. Le conseil déclare, en outre, qu'il ne veut, dans aucun cas, accepter une part de responsabilité dans les travaux de réparation qui ont été effectués.

L'ELECTION DU MAIRE

Des quatre candidats annoncés précédemment, trois restent en lice: MM. Louis-J. Collin, commerçant, présenté par deux anciens maire de la cité, MM. J.-A.-F. Bleau et H. Béliveau; William-H. Leck, ancien échevin et gérant de banque, à Norwood, présenté par MM. A.-W. McKenzie et Robert Thornton; Richard-Joseph Swain, ingénieur-électricien, présenté par MM. John-C. Whyte et D.-C. McFee.

Cette élection se présente dans le moment le plus critique que peut-être que la ville de St-Boniface ait jamais traversé. Les deux pôles, le pôle anglais et le pôle français, s'observent et se jettent mutuellement la balle; l'un se faisant fort de l'appui presque insignifiant apporté à la candidature française, à la réunion publique du 1er mars, revendique la succession du Dr Laurendeau; l'autre, se recommandant, en dehors de cette réunion, des nombreuses sollicitations et encouragements qui lui ont été apportés, en nombre considérable, les deux jours qui ont précédé la nomination, tient à mener à bonne fin ce qui reste à s'écouler, dans l'administration des affaires municipales, du temps appartenant, suivant convention, à la représentation canadienne-française.

Un de nos compatriotes bien connu disait, fort judicieusement, il n'y a pas bien longtemps:

"Pourquoi le Dr Laurendeau puisqu'il s'agissait de la fin d'un terme qui lui appartenait, n'a-t-il pas suggéré le nom, avant de se retirer, d'un successeur qui aurait pu être élu sans opposition? Puisqu'il n'a pas jugé à propos de le faire, c'est aux électeurs à choisir un homme de poigne dont la direction soit, à la fois, prudente, hardie et sûre".

Nous sommes absolument de son avis.

LE NOUVEAU TRESORIER DE LA VILLE

M. de Moissac, le nouveau trésorier de la ville de Saint-Boniface, est né en France, à Poitiers, département de la Vienne, le 22 mars 1879. Son père, retiré des affaires maintenant et pensionné par l'état, a été, pendant 32 ans, contrôleur des contributions directes.

M. de Moissac a fait ses études successivement dans différents collèges et a suivi les cours de plusieurs institutions privées. Il est bachelier ès lettres et bachelier ès sciences, ce qui prouve que, parmi les étudiants des universités de France, il a reçu une instruction soignée. Quand il vint au Canada, en 1899, il débuta par l'agriculture et acheta une ferme à Saint-Norbert.

Plus tard, M. de Moissac se lança dans l'administration et rentra dans la municipalité rurale de Ritchot comme répartiteur jusqu'en 1912, titre qu'il cumula avec celui d'instituteur à Saint-Norbert d'abord, à St-Germain ensuite, à Parthenay après, et finalement à St-Claude et à Saint-Adolphe.

Quand fut fondée la commune de Fort Garry, en mai 1912, M. de Moissac rentra dans la municipalité comme secrétaire-trésorier et, en 1917, quand les communes de l'arrondissement de Winnipeg se constituèrent en syndicat, il fut nommé par elles à la même fonction et rendit à la corporation d'inestimables services.

En 1901, M. de Moissac épousa Mlle Agnès Lachance, de St-Norbert, soeur du Dr Lachance, ancien maire de Saint-Boniface. De cette union naquirent douze enfants. Nous saluons l'entrée de M. de Moissac à l'hôtel de ville de Saint-Boniface et parmi nous, non seulement à cause de ses qualités d'administrateur distingué et parce qu'il est Français, mais parce qu'il est un chef de famille exemplaire, doublé d'un homme courtois, franc, loyal, juste et honnête.

PARTI POUR L'OUEST

M. Jean-J. Daoust, notre sympathique échevin nous a quitté, mercredi dernier, pour se rendre dans l'ouest, où l'appelaient de grandes et sérieuses entreprises en cours d'exécution. Déjà, depuis quelque temps, sa présence y était jugée nécessaire, mais M. Daoust, dont nous reconnaissons le dévouement en matière administrative, a préféré sacrifier son intérêt personnel à l'attention qu'il devait aux différentes questions municipales qui ont été agitées, la semaine dernière, tant en comité secret qu'en assemblée publique ou privée. Sans vouloir lui brûler trop ostensiblement de l'encens, nous pouvons toujours judicieusement lui accorder le mérite de s'occuper sérieusement de nos affaires.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Les membres de la chambre de commerce de Saint-Boniface se sont réunis, mercredi dernier, à l'hôtel de ville, et ont procédé à la formation de leur bureau. M. l'échevin S. Carson a été élu président à la place de M. J.-A. Cusson, démissionnaire; M. I. Lavoie, commerçant, a été élu vice-président pour remplacer M. W.-J. Wilson, également démissionnaire; M. C. Buffet, l'ancien secrétaire, a été réélu et M. Morley choisi trésorier pour remplacer M. Leck. Les nouveaux membres du conseil sont: MM. W.-J. Osborne, E.-A. Cox, W.-H. Leck, P.-E. Bérubé, H.-S. Paterson, P. Fontaine, J. Bourgeault et J. Vanontrive.

Le banquet annuel de cette société, auquel assistera le premier ministre, M. Bracken, aura lieu le 22 mars, dans la salle Orange, rue Berry, à Norwood. Une adresse de remerciements aux membres démissionnaires de l'ancien bureau a été votée à l'unanimité, ainsi qu'une motion de condoléance à M. Wilson, à l'occasion de la mort toute récente de son frère.

POUR LA CROIX DE ST-NORBERT

La soirée était belle et un grand nombre de nos amis de l'extérieur se rendirent à la salle des Forestiers, vendredi dernier le 2, pour prendre part à la quatrième partie de cartes de l'Union Métisse.

Grâce au système expéditif imaginé par M. Georges Lévêque, les 24 parties se jouèrent avec entrain et un intérêt fiévreux, "les hommes en montant, 1, 2, 3, 4, 5, les dames en descendant, 5, 4, 3, 2, 1".

Mlle Armande Gingras remporta le prix des dames et Mlle Dease s'adjoignit un prix pour un minimum de succès. Ce fut M. Charles Charbonneau qui réclama le prix des hommes, d'une part, et M. E. Clément, le prix de consolation d'autre part. Le prix de rafle, un superbe service à dépecer, don de M. l'échevin J. Taylor, échut à M. Genthon.

A qui sera décerné le prix de série, un riche foulard de soie? Sera-ce à M. Charbonneau ou à M. Whiteway, qui réclament chacun 55 parties? Peut-être ni à l'un ni à l'autre, si M. Jack Gingras conserve sa moyenne. Une magnifique bonbonnière, prix de série pour les dames, sera-t-il remis à Mlle Marguerite Lévêque, qui a gagné 49 parties, ou à Mlle Armande Gingras, qui n'en a pas beaucoup moins? C'est ce que nous verrons bientôt et que vous pourrez voir, vous qui lisez ces lignes quand vous viendrez avec vos amis, à la salle Lavoie, encourager notre oeuvre tout en passant une heure agréable.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le directeur,

Voulez-vous insérer les quelques lignes qui suivent dans le prochain numéro de votre intéressant journal?

On dit que 13 et 23 sont des mauvais numéros; les superstitieux disent que ces deux numéros-là sont malchanceux. Est-ce vrai? Je n'en sais rien; mais toujours est-il que le 13 février 1923 une erreur s'est glissée dans votre journal (dans l'article intitulé "Le Carnaval", page 5, colonnes 6 et 7, premier paragraphe de la 7me colonne).

Dans ce premier paragraphe de la 7me colonne on dit que c'est la fanfare LaVérendrye qui a fait de la jolie musique pendant la semaine du carnaval; ceci est une erreur: c'est la fanfare de la Cité de Saint-Boniface, sous l'habile direction de M. Nicolas Pirotton, qui a fourni la musique les soirs de la semaine du carnaval.

Ce n'est pas une grave erreur, si vous le voulez, M. le directeur, car patiner aux sons de la fanfare LaVérendrye, ou patiner aux sons de la fanfare de la Cité de Saint-Boniface (sous la direction de M. Jos. Vermander ou sous la direction de M. Nicolas Pirotton) ça *patine pareil;* seulement, donnons à César ce qui appartient à César, et à la fanfare de la Cité de Saint-Boniface ce qui appartient à la fanfare de la Cité de Saint-Boniface.

Merci, Monsieur le directeur.

Un ami des deux fanfares.

UNION NATIONALE METISSE

La sixième partie de cartes de l'Union Nationale Métisse aura lieu vendredi prochain, le 16 courant. Nous espérons que nos amis viendront encore en grand nombre nous encourager de leur présence et de leur générosité.

Les gagnants de la dernière partie furent: 1er prix des dames ($2.00), Mlle Marguerite Lévêque. Prix de consolation, Mlle Jeanne Gingras. 1er prix des messieurs ($2.00), M. R. McDermot; prix de consolation, M. Gustafon.

Le prix de la loterie, une superbe dinde, don de M. L.-R. Roy, avocat de Winnipeg, fut gagné par Mlle Alice Trudeau.

Les personnes qui sont en tête pour la série sont: Pour les dames: Mlle Marguerite Lévêque, 64; Mlle Armande Gingras, 57; Mme F. Hébert, 57. Pour les messieurs: M. C. Charbonneau, 65; M. R. McDermot, 55.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aujourd'hui à nos amis et compatriotes que le monument commémoratif dont ces parties de cartes font l'objet, a été définitivement installé la semaine dernière, et grâce à une délicate marque d'attention de la part de M. J.-O. Brunet, nous aurons le plaisir de faire une ample distribution de cartes-photos du monument à tous ceux qui désireront en avoir.

POUR LE COLLEGE

Les élèves du Petit-Séminaire de Québec viennent de faire parvenir à leurs jeunes confrères de notre collège la jolie somme de cent vingt piastres, qu'ils ont accompagnée de la bonne lettre qu'on va lire, suivie de la réponse que nos étudiants leur ont adressée.

Cette fraternité de nos deux jeunesses, québecoise et manitobaine, au moment où l'on tâche d'organiser une souscription nationale pour le relèvement de notre vieux collège, est de nature à provoquer les plus belles espérances. Il faut que, de plus en plus, les tronçons de notre race vivent de la même vie, et que le roc de Québec soit notre soutien à tous.

Voici les deux lettres de nos écoliers:

LES JEUNES DE QUEBEC AUX JEUNES DE ST-BONIFACE

Séminaire de Québec,
23 février, 1923.

R. P. Bourque, S.J., supérieur,
Collège de Saint-Boniface.

Très Révérend Père,

Le 26 novembre dernier, lorsqu'on apprit aux écoliers du Séminaire de Québec la destruction du collège de Saint-Boniface, grande fut leur consternation et l'affliction de leur coeur.

Quelques jours plus tard, Monsieur l'Assistant-directeur leur communiqua la lettre du R. P. Gauthier, où étaient racontés le martyr de vos chers disparus et la triste scène de l'appel nominal au lendemain du sinistre: durant la lecture, l'émotion fut telle que plusieurs élèves versèrent des larmes.

Pour répondre alors à un désir général, la plus ancienne société du Séminaire, la Société Laval, prit l'initiative d'organiser, chez les écoliers et les séminaristes, une loterie en faveur de votre malheureux collège. En conséquence, nous vous faisons parvenir aujourd'hui une modeste obole, minime témoignage d'une sympathie d'autant plus profonde et ardente que l'Ouest canadien-français nous apparait plus mutilé, si l'on compare sa situation à celle de notre province de Québec, vrai pays de cocagne pour les Canadiens français, en général, et pour les étudiants en particulier.

C'est au Séminaire de Québec, notre forte institution séculaire, qu'on doit en grande partie cette situation, car c'est lui qui a le plus largement contribué à la formation d'une élite religieuse et laïque, nécessaire à la permanence de l'esprit catholique et français dans son intégrité, en ce beau coin de notre pays. De même, dans un autre coin de physionomie différente, mais non moins belle, nous voulons le croire, votre collège s'appliquait à jouer le même rôle héroïque et glorieux, car il était certainement le rempart de l'influence catholique et française au pays de l'Ouest; quelques heures ont suffi à faire crouler ce rempart, mais déjà ses intrépides et courageux anges gardiens, confiants dans la Providence, travaillant à la réédifier: c'est une consolation et une espérance pour toute la nationalité.

En formant des voeux pour une résurrection brillante et féconde, nous vous prions de dire à nos camarades de là-bas que leur grand deuil est le nôtre parce que leur patrie est la nôtre et que leur foi est aussi la nôtre.

Nous nous unirons à eux dans de ferventes prières pour que le bon Dieu apporte des compensations réconfortantes à la douloureuse épreuve.

Daignez croire, Révérend Père, à la sincérité de nos sentiments et agréer l'expression de notre très respectueuse considération.

Les élèves du Séminaire de Québec,
par Stanislas Germain,
Prés. de la Société Laval.

REPONSE DES ELEVES DU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Collège de Saint-Boniface,
8 mars, 1923.

Messieurs les élèves du
Petit-Séminaire de Québec.

Chers compatriotes et amis,

A la lecture de la touchante lettre que nous adressait en votre nom Monsieur le président de votre "Société Laval", nous avons éprouvé un peu de l'émotion que vous avez ressentie vous-même au récit de la perte de notre collège. C'est bien dans l'adversité que les liens de parenté se resserrent et que la famille patriotique se réunit pour souffrir en commun.

Vous du Séminaire de Québec, qui êtes comme le fils héritier du vieux foyer, vous avez senti qu'un mot sympathique accompagnant votre large aumône nous causerait un double plaisir et nous consolerait de nos pertes par l'espérance de la reconstruction.

"Votre cause est la nôtre", ditesvous. Oui, toute notre race se tient et devra se tenir de plus en plus: nos ennemis se chargent de nous le rappeler.

L'incendie de la vénérée Basilique nationale nous a touchés nous-mêmes, après nos propres malheurs. Ici aussi nous avions des souvenirs historiques: les ossements du Père Aulneau, du fils de La Vérendrye et de quinze soldats français massacrés en 1732 et retrouvés en 1908 au Fort Saint-Charles. Les soldats de demain se formaient dans les classes, et les livres français et classiques: tout a été rasé en deux heures, passé, présent et avenir. C'est chaque jour encore que nous touchons du doigt l'immensité de nos pertes quand il s'agit de lire un auteur, de consulter un ouvrage, et que les bras nous tombent en geste résigné: nous avons tout perdu.

Nous avons encore beaucoup pourtant: au lendemain du feu, quand les mères visitaient les refuges où nous étions logés en s'informant avec une inquiétude de plus en plus déchirante: "Mon enfant est-il ici? Avez-vous vu mon fils? Quelqu'un l'a-t-il revu?", Sa Grandeur Monseigneur Béliveau et les directeurs du Petit-Séminaire, dans un grand acte généreux et prévoyant, en vue d'assurer l'avenir du collège, cédèrent l'édifice aux Révérends Pères Jésuites qui rouvrirent immédiatement les classes dans tous les recoins disponibles.

Nous regardons maintenant vers l'avenir, vers les oeuvres qui nous appellent et qui réclament toujours plus d'hommes. Nos compatriotes de la Saskatchewan viennent de tenir leur congrès d'éducation. Ici même, à Winnipeg, il y a huit jours, nous avons pu entendre de nos oreilles les commissaires d'école anglais écraser de leur masse et de leur fanatisme la loyale proposition de deux des nôtres sollicitant une petite heure de français par jour dans les écoles publiques où nous sommes la majorité. Heureusement nous prenons quand même la liberté qu'on nous refuse et nos groupes se maintiennent; nos pionniers contribuent généreusement à la reconstruction du collège que nous espérons voir relever de ses cendres sur son site historique.

Les amis des symboles remarquent avec plaisir que deux blocs de ruines n'ont pas voulu tomber: du côté est, de votre côté, la tour qui symbolisait le château-fort catholique et français; puis le mur ouest, solide et peu atteint. Faut-il y voir des survies prophétisées? En tous cas, soyez assurés, chers amis de Québec, que notre coeur gardera toujours le souvenir de votre sympathie et de votre générosité.

Nous demandons à Dieu de faire tourner notre épreuve à sa gloire et d'épargner aux petits frères de l'Est les dures heures et les deuils que nous avons traversés.

Les élèves du collège
de Saint-Boniface,
par Harold Roy.

L'A.C.J.C. AU MANITOBA

REUNION DU COMITE REGIONAL

Mardi dernier avait lieu au Collège de Saint-Boniface la séance mensuelle du Comité Régional de l'A.C.J.C. Dès l'ouverture, M. le président L.-P. Gagnon s'empresse de souhaiter la bienvenue au R. P. Alexandre Dugré, S.J., venu de Montréal remplacer temporairement le R. P. Longpré.

Le Père Dugré remercie le président de ses bonnes paroles; il se dit heureux de tout ce qu'il a vu et entendu depuis son arrivée parmi nous et il félicite chaudement M. Fournier, membre du Comité Régional, et M. Doucet, aussi membre de l'A.C.J.C., de leur admirable attitude lors du dernier congrès des commissaires d'écoles, où ils ont réclamé plus de français dans les écoles publiques. Ce geste mériterait d'être rapporté dans le "Semeur".

L'on s'occupe ensuite de la fondation et de la vie des cercles. M. l'abbé Picton, le zélé directeur du Cercle Saint-Norbert, de Letellier, veut faire surgir des groupes de l'A.C.J.C. dans toutes nos paroisses du Manitoba.

Il suggère pour cela deux principaux moyens de propagande: la conférence et l'imprimé. A défaut de brochurettes il propose une série d'articles à publier dans la "Liberté". Ce sera une manière efficace de montrer le but, la nature et la facilité de fonctionnement des cercles de l'A.C.J.C. si simples et si aptes à nous préparer des hommes.

Plusieurs, même chez les prêtres ont la fausse idée qu'un groupe de jeunes gens est chose difficile, cérémonieuse, savante, impraticable dans les campagnes.

M. l'abbé Bellavance nous dit, au contraire, les succès de son cercle Saint-David, à Saint-Jean-Baptiste, et nous fait part des moyens expérimentés pour attiser le feu de la discussion et de l'étude chez ses jeunes cultivateurs: il s'agit tout simplement de leur faire étudier des choses de leur état, des questions qui les intéressent comme la désertion des campagnes, le renouvellement de l'agriculture, etc. On leur signale des articles de journaux, on fait venir les brochures des ministres d'agriculture provincial et fédéral, etc. Puis, quand se présentera une grande question nationale ces gens seront prêts à l'étudier de la même manière.

Ce sont souvent les occasions qui manquent de faire de l'action, d'accomplir le bien autour de soi. Il ne faut en laisser échapper aucune. Par exemple si l'on voit des enfants en train de s'angliflier ou même de ne pas s'instruire aussi bien qu'ils le devraient, disons leur un bon mot, poussons-les du bon côté. L'on signale qu'un jeune homme de très beau talent, qui ne songeait pas à faire son cours classique, a été stimulé par quelqu'un et qu'il pourra plus tard rendre de grands services à notre cause, soit comme prêtre, soit comme chef.

A la fin de la séance, sur proposition du camarade Frossais, l'on décide d'envoyer à M. Guy Vanier, ancien président général de l'A.C.J.C. et fondateur du Comité Régional de Saint-Boniface, l'expression de nos regrets pour son départ, et de notre reconnaissance pour le concours bienveillant qu'il nous a toujours prêté.

Rodolphe BELANGER,
Secrétaire.

CE QU'IL NOUS FAUT

(Suite de la première page)

nes ou les Finlandais, nous trouve muets, sans réplique et vaincus, alors que nous pourrions si facilement lui lancer une réponse victorieuse et le faire rougir de son ignorance de l'histoire du Manitoba.

Etudiant, je m'adresse aux écoliers; membre de l'A.C.J.C., je m'adresse à mes camarades; Canadien, je m'adresse à tous mes compatriotes qui savent lire et parler. Les armes qui changeront pour nous la défaite en victoire quand il s'agira de discuter de nos droits, vous les trouverez dans la quatrième partie d'une brochure qui vient de paraitre, intitulée: *"En face de la persécution scolaire au Manitoba"*, par M. l'abbé Sabourin, chancelier de l'archidiocèse et visiteur des écoles. Ce résumé clair et précis de nos droits doit se trouver entre les mains de tout Canadien français, des maitres de la jeunesse surtout, qui devraient le faire apprendre aux petits enfants; les cercles d'A.C.J.C. et les commissions scolaires devraient en faire une étude approfondie, de manière à ne plus souffrir une parole persécutrice sans la relever de belle façon.

A l'oeuvre donc! Que tous se procurent, à la douzaine ou au cent, cette oeuvre de M. l'abbé Sabourin, car, dit l'abbé Groulx, *"pour tous l'heure presse d'une croisade qui restituera à notre parler ses droits partout"*.

Il y va pour nous, du Manitoba, de la préservation du français chez les enfants qui seront la génération future!

Maurice BAUDOUX.

JOLI SUCCES

La discrétion est une vertu; elle ne consiste pas toujours à s'effacer. S'effacer, quand on a du mérite et que la cause publique est en jeu, n'est pas une vertu, mais un manque d'intelligence et d'esprit d'initiative.

Nos communautés religieuses n'aiment guère l'oeil public; il convient, parfois, de leur faire un peu violence.

L'Académie Saint-Joseph, tenue par les Révérendes Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Saint-Boniface, vient de remporter un succès qui mérite d'être connu: c'est notre devoir de le rendre public.

Il existe, à Ottawa, une association appelée *"Canadian Forestry Association"*; elle a pour patron Son Excellence le Gouverneur-général, et pour président honoraire le Premier Ministre du Canada. Au cours de l'année dernière elle a demandé un concours à toutes les écoles du pays. Il y avait trois prix pour chaque province; le sujet à traiter était: "La forêt". Les trois prix de la province du Manitoba ont été gagnés par les élèves de l'Académie Saint-Joseph, de Saint-Boniface: premier prix, Mlle Annette Dumouchel; deuxième, Mlle Madeleine Painchaud; troisième, Mlle Marie-Ange Turenne. L'usage du français ou de l'anglais étant facultatif, *nos jeunes amies ont écrit en français.*

Nous tenons à relever quelques lignes de la lettre de M. Robson Black, gérant de la *"Canadian Forestry Association"*, à l'une des heureuses concurrentes:

"Vous vous êtes sans doute demandé comment il se faisait que nous attendions si longtemps pour annoncer les résultats de ce concours. Nous avons été obligés d'attendre un mois de plus que la date fixée pour la réception des essais afin d'avoir tous ceux de l'Alberta. A part cela, il a fallu aux juges beaucoup de temps pour lire attentivement toutes ces dissertations et en venir à une adjudication juste des prix. Nous avions fait distribuer dans les écoles du Dominion 60,000 circulaires contenant les conditions et les règlements du concours, et les instituteurs et les inspecteurs d'écoles, dans les diverses parties du pays, nous ont envoyé environ 1,300 essais. Ceux-ci étaient tellement bien faits, que, souvent, les juges se sont trouvés dans l'embarras du choix."

Nous ajoutons un mot et sous-entendons le reste: il n'apparait pas qu'apprendre le français à l'école soit un signe d'infériorité!

Nos félicitations à l'Académie Saint-Joseph et à ses élèves distinguées.

Le cas de M. Cuno

Gouverner c'est prévoir. Cet axiome aurait dû guider le gouvernement dès l'heure où il décida d'occuper la Ruhr et d'y faire, à côté d'une opération douanière, une opération de police, l'une n'allant pas sans l'autre.

Or, toutes les mesures que nous y prenons suivent des actes au lieu de les précéder. Les grèves qui ont éclaté chez les cheminots, chez les P.T.T. et dans quelques mines, étaient prévues, comme était également prévu l'enlèvement des livres et l'organisation comptable par les magnats de l'industrie. C'est même dans cette crainte que l'occupation de la Ruhr trouve tant d'adversaires en France, même dans les milieux où l'on réclamait le plus énergiquement des sanctions contre l'Allemagne.

Il était donc nécesaire de tout mettre en oeuvre pour que le geste fut suivi d'effets en rapport avec la résistance qu'on attendait et que cette résistance fut brisée avant qu'elle se produisit. Les coups de force, — car c'en est un, — réclament des mesures concordantes, et il vaut mieux parer au mal par des actes d'énergie que d'avoir ensuite à le réprimer.

C'est encore ce qui est arrivé, il y a quelque temps, pour la tournée d'agitation que le président du Conseil allemand, M. Cuno, a faite dans le bassin de la Ruhr. Une note du ministre des Affaires nous a fait connaitre que ce voyage était ignoré des autorités civiles et militaires. *"L'arrivée du chancelier Cuno n'avait été signalée,* dit-elle, *ni au commandement militaire, ni au gouvernement français"*.

On n'est pas plus naïf! S'était-on figuré, par hasard, que M. Cuno, qui voulait soulever la Ruhr contre nous par sa présence et ses discours, prendrait la peine de nous en informer? Et comment imaginer qu'un tel personnage ait pu se déplacer, parcourir la Ruhr, y tenir des réunions, sans que notre service d'informations en ait été prévenu?

Quant au motif invoqué qu'on devait appliquer dans la Ruhr les règlements en vigueur dans les territoires rhénans, qui n'interdisent pas aux ministres du Reich d'y pénétrer, il n'a aucune valeur. Nous n'occupons pas la Ruhr au nom des mêmes principes qui font séjourner les alliés en Rhénanie; ce sont des mesures exceptionnelles que nous avons dû prendre dans la Ruhr, mesures de sanction et de coercition qui appellent les règlements d'état de siège, comme les chefs militaires l'ont d'ailleurs proclamé.

Cela est si vrai que la note du gouvernement ajoute que désormais on prendra *"des mesures pour que de tels incidents ne puissent pas se reproduire et pour que, le cas échéant, des sanctions soient appliquées"*.

C'est toujours le même procédé de faiblesse et d'atermoiement. On est ankylosé par la crainte du qu'en dira-t-on, et on ne fait pas un pas, dans la conduite de notre politique extérieure, sans se demander ce que les autres penseront de nous. Les autres, eux, ne se gênent pas pour agir à leur guise, et l'Angleterre ne s'est à aucun moment demandé ce que nous penserions de son attitude, soit en Orient, soit dans la Ruhr, soit en Haute-Silésie, partout où elle a pensé que ses intérêts réclamaient une action particulière.

C'est pour n'avoir pas compris cette nécessité d'avoir une politique personnelle que nous nous sommes trainés jusqu'à présent à la remorque de nos alliés, dont pas un seul ne nous est reconnaissant de notre condescendance à leur égard.

Le cas de M. Cuno était d'autant plus grave que la manifestation de cet ancien directeur d'entreprises, promu à la dignité de chancelier, se produisait après d'autres faits analogues, qui ont valu à leurs auteurs d'être appréhendés et expulsés aussitôt. On aurait dû en faire autant du ministre allemand, et c'est une mauvaise explication que de laisser croire qu'on ignorait la présence de cet agitateur officiel dans une région occupée par l'armée française.

On a obéi à un autre sentiment, celui de montrer au monde que nous n'avons pas besoin de recourir aux moyens violents pour défendre nos droits. C'est un erreur. La force ne prime pas le droit, mais c'est par la force qu'on défend ce droit, et si on l'avait montré à M. Cuno, l'exemple qu'on eût donné eût été retentissant.

A un autre point de vue, l'algarade du président du Conseil du Reich démontre que le gouvernement allemand redoute le fléchissement de la résistance dans la Ruhr. Que ne craint-il pas pour que ce soit le ministre des Finances qui organise la grève des fonctionnaires; celui des transports qui fait saboter les voies et les locomotives, avec la manière d'y procéder; le chancelier en personne qui va susciter sur place les rébellions!

C'est même un spectacle peu ordinaire de voir ces hommes d'Etat propager des méthodes révolutionnaires qui ne seront pas perdues à l'occasion. Naguère, le Reich supprimait ces méthodes à coups de mitrailleuses; aujourd'hui, il enseigne une tactique qui sera appliquée quelque jour contre les industries allemandes.

Mais coûte que coûte, le gouvernement de Berlin veut retarder l'heure de la capitulation, l'heure du suicide de l'Allemagne, comme l'écrit M. Von Gerlach dans le *"Welt am Montag"*.

Ce n'est pas une raison pour négliger des mesures qui peuvent hâter le dénouement de cette lutte, où notre patience ne triomphera qu'à la condition qu'elle soit soutenue par un renforcement d'énergie.

J. L.

M. VILLENEUVE

M. Villeneuve vient d'être nommé organisateur agricole pour les centres de langue française.

Cette nouvelle nous réjouit et il nous fait plaisir de saluer le retour de M. Villeneuve à une sphère d'action où il a fait du bien, et où il lui reste beaucoup à faire.

La compétence de M. Villeneuve en matières agricoles est connue et l'industrie laitière n'a pas pour lui de secrets; il est qualifié pour le travail d'organisation qu'il doit faire. Nous lui souhaitons plein succès, car du succès de sa mission dépend le nôtre.

M. Villeneuve n'est pas un théoricien qui s'écoute parler, c'est un homme pratique qui connait son affaire et qui va droit au but. Il sait se mettre en face des problèmes qu'il trouve chez nos fermiers et il leur donne des solutions pratiques.

M. Villeneuve nous revient à temps. La culture mixte s'impose. Elle est profitable à tous ceux qui la font d'une manière intelligente et qui veulent y consacrer un travail modéré mais assidu et constant. Ne pas chômer six mois par année et avoir recours aux meilleures méthodes est une garantie de succès.

Les années dures aidant, nos cultivateurs se mettront graduellement au soin du bétail. Nous savons de bonne source qu'un peu partout l'on sème de la luzerne et du trèfle d'odeur, et que les silos commencent être connus et mieux appréciés. C'est la route vers le succès; le succès veut dire l'établissement des nôtres à la campagne: là est notre force nationale et religieuse.

Nous tenons le coeur du pays, nous avons des familles nombreuses, la force paroissiale est à notre service, attaquons de front la nonchalance, fruit de quelques années d'abondance et de prix factices, et mettons-nous à l'oeuvre. Qui tient la terre vient infailliblement à faire sentir son influence sur les destinées de son pays.

Pour cela il faut traire les vaches. Il y a là, non pas une mine d'or, mais quelque chose de mieux. La mine d'or s'épuise, un troupeau de vaches s'améliore en proportion des soins qu'il reçoit.

A l'oeuvre donc; assistons en grand nombre, hommes et femmes, aux conférences de M. Villeneuve, et mettons en pratique ses enseignements.

M. Noël Bernier

"Saint Vincent de Paul, économiste et homme d'Etat"

La première partie de cette conférence est consacrée à l'énumération des travaux de saint Vincent de Paul: fondations des Confréries de Charité, apostolat dans les prisons et les galères de France, soins donnés aux malades des hôpitaux, créations d'asiles pour les enfants abandonnés, secours aux provinces dévastées, établissement de Refuges pour les vieillards, érection de l'hôpital de la Salpêtrière pour les mendiants de Paris.

De cette série d'oeuvres variées, le conférencier tire les enseignements suivants, qui tiennent à l'ordre économique et social:

Dans saint Vincent de Paul, il faut sans doute apercevoir d'abord la sainteté, la bonté d'une âme; on peut aussi examiner sous d'autres aspects cette carrière extraordinaire; il y entre, en effet, non pas seulement une flamme spirituelle très vive, mais une vaste quantité de clairvoyance humaine. Tous ceux qui, sur notre pauvre globe condamné à d'incessants calculs, pèsent l'or et l'argent pour en connaître la valeur; tous ceux qui assument la fonction redoutable de gouverner les peuples, trouveront intérêt et profit à considérer l'oeuvre de ce petit berger des Landes.

En ouvrant des asiles pour les nouveaux-nés, Vincent de Paul a indiscutablement sauvé la vie à des milliers d'enfants; or les experts évaluent au poids exact de la monnaie courante chaque existence humaine qui apparaît ou disparaît dans les cahiers de la nation. En soignant les malades à domicile, au moyen de ces confréries si splendidement articulées; en se portant d'une manière si concertée au secours des populations affamées de la Lorraine, de la Picardie et de la Champagne; en réformant de fond en comble le service des hôpitaux, — en faisant tout cela, Vincent de Paul a fait surgir la Méthode là où régnait la confusion; il a coordonné des efforts qui avant lui s'émiettaient faute de direction et d'ensemble; en un mot il a fait produire à la charité son maximum de rendement.

En instituant des écoles d'apprentissage pour les enfants pauvres; en inaugurant pour les vieillards des occupations proportionnées à leur débilité comme aussi à leurs aptitudes; en conviant tous les mendiants de Paris à l'hôpital de la Salpêtrière et en leur facilitant leur rétablissement dans les corps et métiers, Vincent de Paul a combattu efficacement le paupérisme, car à même des éléments qui constituaient un fardeau pour la nation, il a créé une main d'oeuvre nouvelle, du capital nouveau, des énergies nouvelles, aux termes les plus stricts de cette science rigoureuse qui s'appelle l'Economie Politique. Vincent de Paul fut pour son siècle un magistral professeur d'Economie Politique.

* * *

Dans le domaine, plus élevé encore, de la philosophie sociale, le rôle de saint Vincent de Paul fut singulièrement fructueux, non seulement pour ses contemporains, mais pour les générations qui allaient naître après lui. En associant à son labeur tout le monde élégant et fortuné de son époque: la cour de Louis XIII, les plus notables magistrats de France, les grandes dames aux épaules couvertes de bijoux et de dentelles, il a, tout autre aspect de son oeuvre mis de côté, contribué à une transformation d'idées. Il a agi sur les intelligences. La société poudrée et parfumée qui aida Vincent de Paul à s'occuper des miséreux du dix-septième siècle crut d'abord n'être que généreuse et compatissante; cependant, à force de pénétrer, avec Vincent, dans tous les endroits où l'on souffrait, à force de mettre le doigt sur les plaies d'un peuple innombrable, cette société s'est mise à réfléchir, et, en réfléchissant, elle a vu, non pas seulement de la souffrance accidentelle à soulager, mais des torts sociaux à réparer, des injustices collectives et permanentes à faire cesser; elle a compris que bien des situations qu'on s'était habitué à considérer comme l'ordre naturel des choses n'étaient qu'un lamentable désordre; elle a senti que s'il y avait sur la terre certaines hiérarchies nécessaires, il existait aussi des inégalités qui n'avaient pas été voulues de Dieu. Vous avez vu tantôt Vincent de Paul secourant les laboureurs de la Lorraine et de la Champagne. Croyez-vous que ces populations vivaient d'un régime équitable? Relisez ce passage où La Bruyère a décrit l'affreuse condition du paysan de ces époques heureusement lointaines: "L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine; et en effet ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. Ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé."

Et remarquez que ce tableau n'est pas chargé; en certains endroits le paysan ne mange même pas de ce pain noir, il mange de l'herbe; dans les villes la misère est encore plus accentuée, parce qu'on n'a pas cette ressource suprême de la campagne: la fertilité du sol, qui donne, quand même, quelques aliments à l'estomac affamé.

Et pourquoi tant de dénuement dans les villes et dans les campagnes du plus beau royaume du monde? Parce qu'il y a quelque chose qui s'est déformé avec le temps dans la structure de la société; parce que dans l'organisme national quelque chose s'est détraqué; parce que les droits et les charges, basées autrefois sur des services réciproques, ont cessé de correspondre aux réalités; parce que de longue date il y a des privilèges excessifs pour les uns et des obligations excessives pour les autres — et surtout parce qu'on croit que tout cela constitue un système normal, légitime, définitif.

Quand on s'enquiert des coutumes, lois et ordonnances de ces siècles passés, on reste confondu, par exemple, devant la partialité qui existait dans la levée des impôts, devant les rigueurs de la gabelle, devant les vexations qu'on faisait subir aux propriétaires de vignobles, devant ces extraordinaires règlementations de la chasse qui, pour assurer à quelques hommes un gibier abondant, autorisaient la dévastation des campagnes, non seulement par les pigeons du colombier seigneurial, mais même par les bêtes féroces.

C'est dans ce dix-septième siècle règlementé et hiérarchisé si étrangement que Vincent de Paul surgit. A ce siècle il réclame du pain blanc pour les pauvres; il trouve des berceaux et des mamans pour les nouveaux-nés, il ouvre des refuges pour la Vieillesse, il tend une main miséricordieuse aux prisonniers, il convie toute la cohue de la grande ville à recommencer la vie en neuf: nourriture, logis et métier assurés à chacun — en un mot, Vincent réagit, avec douceur et fermeté à la fois, contre un état de société qui fait mal à son coeur et que réprouve aussi sa raison. Il place bien en vedette, comme un flambeau dans la nuit, ce principe que tous les hommes ont droit à la vie et à ce qui conserve la vie; que tous les hommes, en tant qu'êtres humains, sont égaux devant Dieu; que l'artisan des villes n'est pas une simple machine et le paysan une bête de somme; que les enfants qui viennent de naître ont droit à tous leurs membres et à la goutte de lait qui va leur donner de la chair et des os; que tous, même les prisonniers, ont droit à de l'air pur et à une saine nourriture; que si le Créateur a fait notre monde terrestre avec tant de somptuosité; s'il a communiqué la lumière et la chaleur au soleil; s'il a donné à l'humus cette fécondité bénie qui produit chaque année des fruits et du blé, du chanvre et du lin; s'il a peuplé l'air d'oiseaux et la terre de troupeaux; s'il a jeté dans les fleuves et les rivières des richesses sans cesse renouvelées; s'il a placé des mines inépuisables dans les profondeurs du sol; s'il a couvert de forêts opulentes les vallons et les montagnes — s'il a fait tout cela de ses mains rayonnantes de magnificence, c'est parce qu'il voulait que tous ceux à qui il donnerait le jour fussent ses convives, ainsi qu'en un vaste banquet, aussi longtemps qu'il leur conserverait la vie. La cupidité et la férocité des hommes ont pu changer ce programme, mais le programme était là, et ce n'est pas Dieu qui est le coupable si depuis cette création radieuse des multitudes ont péri le long des siècles faute de pain et faute de vêtement.

En soulevant de sa main puissante ces grandes vérités, ces postulats essentiels de toute la philosophie sociale, saint Vincent de Paul a contribué à réformer une manière de penser; il occupe incontestablement un tournant de l'histoire. Cette évolution des idées est si visible aux dix-septième et au dix-huitième siècles dans la société française que tous les écrivains notent la transformation. De Louis XIII et Louis XIV à Louis XVI le temps n'est pas bien long, et voyez pourtant comme les classes dirigeantes ont changé d'esprit. Plusieurs années avant la Révolution, à une époque où la monarchie était encore florissante, la noblesse et la haute bourgeoisie manifestent le désir de faire dorénavant une répartition équitable des impôts, d'abolir les privilèges, d'assurer l'indépendance des tribunaux, de relever l'agriculture, de construire de grandes routes nationales, de faciliter le commerce, en un mot de procéder à la révision de toutes les institutions séculaires qui avaient besoin d'une mise au point. Le véritable et sain esprit d'égalité n'a pas besoin pour se développer chez les peuples de passer par un bain de sang; le juste esprit d'égalité n'est pas venu de la Révolution française, il est venu de l'entrée en scène d'hommes comme Vincent de Paul, lesquels par un coup de génie, et davantage encore par un acte de vertu, ont amolli les coeurs et raisonné les intelligences; il est venu de l'action combinée de ces milliers de chrétiens et de chrétiennes que des initiateurs perspicaces et charitables avaient amenés à se pencher sur les misères humaines et qui, en face de ces misères, ont songé aux causes, puis ont cherché, et trouvé, les remèdes permanents. Vincent de Paul, ce grand réformateur dont les travaux ont eu des répercussions si prolongées, Vincent de Paul a donc été, dans la grande acception du mot, un profond politique, un homme d'Etat de grande envergure.

Sans doute il y a encore, en après Vincent de Paul, et il y aura jusqu'à la fin des temps, des abus de force et de convoitise; sans doute nous avons encore en plein vingtième siècle des hommes qui pratiquent l'agio sur le blé, sur le combustible et sur le vêtement; des hommes qui, s'ils le pouvaient, accapareraient la lumière du soleil et l'air que nous respirons pour les revendre ensuite aux pauvres diables que nous sommes; mais dans l'ensemble, les sociétés modernes ont une conscience plus nette des droits respectifs de chacun, et elles sont, plus que les anciennes sociétés, en état de se défendre contre les assauts d'une Finance trop rapace; l'abus doit aujourd'hui se déguiser davantage; il doit s'atténuer, se dissimuler, autrement il est dénoncé, et, à la longue, réprimé.

Pour tout résumer en une formule, on a aujourd'hui, dans une bonne mesure au moins, ce qui manquait autrefois: la notion du *donnant donnant*, la notion du salaire dû pour tout service reçu. Malgré des gourmandises aussi vulgaires que scandaleuses le principe qui régit la législation économique et sociale des gouvernements modernes est incontestablement celui que le Cardinal Manning — encore un homme d'Etat en soutane — définit par ces brèves paroles:

"La fin de la société n'est pas la production de la richesse, mais la production du plus grand bonheur possible pour la masse des hommes."

Et les peuples, s'ils veulent traverser victorieusement les temps d'épreuve qui sont nés de la guerre devront de plus en plus comprendre ces enseignements qui sont à la fois le langage du coeur et de la raison.

Mesdames et Messieurs, saluons en saint Vincent de Paul l'un des plus grands personnages qui aient tenu aux foules et aux chefs d'Etat ce langage du coeur et de la raison.

VIENT DE PARAITRE

L'ACTION FRANCAISE DE FEVRIER

Qu'on lise encore d'un bout à l'autre la livraison de février de l'"Action française". Elle le mérite. La page liminaire signale "l'affaire de Pembroke" et l'attitude qu'il convient de prendre à l'égard de cette région qui s'anglicise. M. Anatole Vanier démontre que ce devrait être la politique intérieure d'un Etat qui accepterait les règles suprêmes du catholicisme. Ce serait de belles pages à méditer. Le Père Rodrigue Villeneuve défend contre un critique québecois la théologie du Père Fabien. C'est une discussion serrée et lumineuse. M. Arthur Laurendeau nous offre la méditation d'un artiste sur la patrie, où l'on voit que l'avènement d'un Etat français aiderait puissamment au développement des arts. M. Harry Bernard apprécie "Ames et paysages", de Léo-Paul Desrosiers. On lira aussi, dans, cette même livraison, de jolis vers inédits de Mme Blanche Lamontagne-Beauregard une page de Antonio Perrault sur la conférence de M. Asselin, un article d'André Lemire sur la réclame française, une chronique de Jacques Brassier à propos de l'"Appel de la race" et la vie de l'"Action française" du même collaborateur. Voilà, si nous ne faisons erreur, un sommaire comme en offrent à leurs lecteurs assez peu de revues canadiennes. L'"Action française" s'en va toujours son chemin sans s'occuper des critiques de mauvaise foi, s'efforçant d'être mieux faite chaque fois, pour l'honneur de la seule cause qu'elle veut servir.

Mme A. Daniel était déprimée

Tenue au lit par la névralgie, une dame de Toronto prend du Tanlac et retrouve la santé — Pèse 16 livres de plus.

Mme Ada Daniel, 29, Première avenue, Toronto, Ont., raconte qu'elle a engraissé de 16 livres et ce qu'elle dit du Tanlac ne peut qu'intéresser tous les Canadiens.

"Avant de prendre du Tanlac", déclare-t-elle, "j'avais maigri de 15 livres et je souffrais continuellement. La névralgie me tenait entièrement au point que je ne pouvais même pas remuer un muscle. Je n'avais pas d'appétit et je souffrais de très douloureuses palpitations du coeur. J'avais beaucoup de gaz d'estomac et il me fallait m'asseoir dans mon lit pour reprendre ma respiration. J'étais tout simplement brisé par la douleur et la misère. Mon système nerveux était si délabré que je ne pouvais pas dormir certaines nuits."

"Le Tanlac m'avait débarrassé d'un rhumatisme deux années auparavant. C'est pourquoi j'y eus de nouveau recours. J'ai engraissé de seize livres et je me sens mieux portante que jamais. Le Tanlac m'a fait tant de bien que je ne puis pas résister à la tentation de le dire à tous."

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens. Plus de 35 millions de bouteilles ont été vendues.

Remerciements

La famille Lane offre ses sincères remerciements aux parents et amis, — spécialement ceux de St-Charles, — qui ont bien voulu lui témoigner leurs sympathies soit par des offrandes spirituelles ou en assistant aux funérailles de Mme Henriette Lane.

Autour de la Ferme

Le trèfle d'odeur

Voici le temps où il faut commencer à se procurer les semences pour le printemps. M. J.-L. Gagné, de Carey, Man., offre à vendre de la semence de trèfle d'odeur à 9 sous la livre.

Huit à dix livres de graines émondées suffisent pour ensemencer un acre, mais si la graine était recouverte de son écorce il en faudrait plus, même 12 à 15 livres. N'oubliez pas d'inoculer cette graine; vous trouverez cette matière à inoculer, ("Culture"), chez les marchands de graine à Winnipeg ou au Collège agricole. Chaque bouteille de "Culture" est enveloppée d'un papier sur lequel vous trouverez la manière de vous en servir. Suivez bien les indications.

Ne vous laissez pas épeurer par tous ceux qui ont envie d'écrire. C'est une plante qui peut vous rendre de grands services. Il vous faut des trèfles pour nourrir vos vaches à lait et fertiliser votre terrain.

Ceux qui connaissent le trèfle d'odeur trouvent ridicules ces écrits qui en font une mauvaise herbe. Il semblerait qu'il y a de ces messieurs qui ont besoin de produire quelque chose pour leur donner droit de retirer un salaire, et ils écrivent sans connaître ou sans assez réfléchir. Que diriez-vous de quelqu'un qui viendrait vous dire à vous vieux Canadiens que le mil est un foin inférieur? Vous diriez: "Mon bonhomme, vous ne connaissez pas votre affaire". A celui qui écrit que le trèfle d'odeur est une plante nuisible, qu'elle se répand partout, qu'elle fait un foin inférieur, qu'elle serait tout au plus désirable dans quelques prairies sèches au fond du nord-ouest, — à ce monsieur je répondrais qu'il ne connaît pas plus son affaire que celui qui viendrait ici nous mépriser le mil.

Ce mépriseur du trèfle d'odeur, après avoir énuméré les défauts de cette plante, ajoute, — chose qui dénote un manque de réflexion, — qu'il fait un bon foin dans les prairies desséchées de l'Ouest. Si le trèfle d'odeur fait un bon foin dans certaines prairies, pourquoi ferait-il un mauvais foin ailleurs?

Ce qui est certain, c'est que le terrain de la vallée de la Rivière Rouge, réputé un des meilleurs terrains du monde, pousse admirablement le trèfle d'odeur et nous donne un foin très riche, qui égale le mil pour le cheval de ferme, mais bien supérieur au mil pour la vache, à cause, surtout, de ses 14 pour cent de protéine.

Le trèfle d'odeur ne peut être plante nuisible qu'à ceux qui n'en connaissent pas la nature et le cultivent mal. Ce monsieur dit qu'il fait des tiges trop grosses, trop dures, qu'il monte trop haut. Mais, mon pauvre enfant, c'est bien simple, coupez-le avant qu'il ne monte trop.

Pendant trente ans, au moins, nous avions ce trèfle le long de tous nos chemins. Nous ne le connaissions pas; nous le coupions quand il nous nuisait, c'est-à-dire quand il était très haut, et par compte, couvert de graines. Ne connaissant pas l'usage que nous aurions pu en faire, nous le faisions brûler et nous en étions débarrassé. Cependant nos chemins se recouvraient d'une verdure magnifique, ce qui fit penser que cette verdure devait valoir quelque chose. Entre temps, un des nôtres rencontrait M. Villeneuve, alors professeur au Collège Agricole de Winnipeg.

— Que pensez-vous de cette plante qui est si belle d'abord et qui devient si laide quand elle dépasse la hauteur des foins ordinaires?

— Mais c'est un trèfle très riche; coupez-le, dit le savant professeur, quand il commence à faire des fleurs, et vous en ferez un foin magnifique.

Plante qui se transporte, qui va salir les champs de grain! Mais jamais nous n'avons vu un seul pied de trèfle d'odeur sur nos champs de grain, malgré que nous en avions tout autour sur nos chemins.

Nous reviendrons sur ce sujet la semaine prochaine.

N.-C. JUTRAS, ptre.

Le Marché

LE 10 MARS

Bouvillons—	
Excellents	$5.75—$6.00
Bons	$4.75—$5.50
Moyens	$4.25—$4.50
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.75—$5.00
Bons	$3.50—$4.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$4.00—$4.25
Bons	$2.75—$2.75
Boeufs de travail—	
Bons	$3.00—$4.00
Moyens	$2.50—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taureaux—	
De choix	$2.50—$3.00
Bons	$2.00—$2.25
Taures de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.00
Bonnes	$3.50—$4.50
Taures à engraisser—	
De choix	$3.25—$3.50
Bonnes	$2.50—$3.00
Veaux—	
De choix	$8.00—$10.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Bons	$6.00—$7.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$3.50—$3.75
Bonnes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserves	$1.50—$2.25
Moutons—	
Bons	$5.00—$7.50
Ordinaires	$2.00—$4.00
Agneaux	$9.00—$11.50
Ordinaires	$6.00—$8.00
Porcs—	
D'après la nouvelle classification du gouvernement fédéral.	
Bacon de choix	$9.62½
Porc épais	$8.75
Lourds	$7.75
Très lourds	$6.75
Porc d'étal	$9.25
Légers	$8.25
Inférieurs	$4.75
Truies No 1	$6.75
Truies No 2	$5.75
Verrat	4.00

PRODUITS

Note. — Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre, oeufs et fromage—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .49 à $ .50
OEUFS	
Oeufs. Expéditeurs de la campagne, approximatif F.O.B. Wpg	.27 à .28
Absolument frais pondus, Prix du fermier	$ .38 à $ .40
Patates—	
Lot de 10 minots. Le minot	.50c à 60c
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.62½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.62½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
Ogalvie Royal Household—	
Sac de 98 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.62½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
Maple Leaf—Cream of the West—	
Sac de 98 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.62½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
Alimentation—	
Livraison de ville—	
Son. La tonne	$21.00
Gru. La tonne	$28.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.90
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No. 1	$18.00
Mil. No. 2	$16.00
"Red Top" No 1	$14.50
"Red Top" No 2	$12.50
No 1 Upland	$11.00
No 2 Upland	$ 9.00

LA LOI DU BLASPHEME — Londres, 7—Les amendements proposés à la loi du blasphème, en Angleterre, par H. Snell, député travailliste, demandent qu'aucune poursuite ne soit autorisée contre qui que ce soit, "pour schisme, hérésie, blasphème, libelle blasphématoire ou athéisme". Ils demandent l'abandon de plusieurs articles de la loi d'aujourd'hui à ce sujet. Le bill a surtout l'appui des socialistes.

COLONISATION

7me remarque — Quand venir? — Une réponse

Dans notre dernière remarque, nous avons noté que pour nous, Canadiens français, la paroisse faisait partie intégrante de notre vie nationale, religieuse et même civile; c'est pourquoi notre ami Georges ne peut plus tenir à l'endroit où il est placé en Ontario.

Nous verrons donc aujourd'hui ce qu'il se propose de faire dans un avenir rapproché. "Je me souscris, en espérant être *bientôt* un de vos paroissiens." C'est la réponse toute faite à la réponse de M. le Curé M..., réponse qui ne s'est pas fait attendre. Ce *bientôt* en dit long; cela veut dire que, aussitôt que notre ami Georges aura pu se débarrasser de sa terre d'Ontario qu'il "n'aime pas, ainsi que la place", il viendra se placer parmi les siens dans la paroisse de Saint-J..., où il trouvera M. le Curé M..., qui l'attend depuis longtemps, qui a même arrangé les choses de manière à retenir certains terrains pour son futur paroissien...

Inutile de dire que, dans sa réponse, M. le Curé M... recommandait à notre ami Georges de venir à la prochaine occasion, le plus tôt le mieux; de venir voir par lui-même et de s'assurer un lopin de terre, si les conditions lui vont... C'est le premier conseil que nous devons donner à chaque colon ou personne qui s'informe du pays: *Venez voir ici, là, partout,* s'il le faut; la chose en vaut la peine, puisque de cette visite dépendra souvent votre avenir, votre réussite, votre bonheur futur, ainsi que celui de votre famille...

Venez voir, venez et visitez; on se fera un plaisir dans chaque paroisse de vous renseigner sur les terres à vendre, prix, conditions, etc. Pas n'est besoin de recommander au futur colon de considérer ses intérêts personnels *avant ceux de tout autre;* c'est pour lui-même, pour son avenir, pour celui de sa future paroisse qu'il fait ces démarches qui coûtent du temps, de l'argent, mais dont il espère être récompensé un jour à venir.

Qu'est-ce, en effet, que $25, $50, même $100 dans l'achat d'une terre, dans le choix d'un terrain? L'essentiel est que vous soyiez satisfait, peu importe où. Il ne faut jamais perdre de vue qu'un colon satisfait en vaut mille qui ne le sont qu'à demi, et 10,000 qui ne le sont pas du tout... Par conséquent, à ceux qui donnent les informations d'être aussi larges et indépendants que possible. Il faut laisser au nouveau venu toute la latitude de choisir ce qui lui convient, tout en lui faisant les recommandations voulues, pour éviter des reproches qui sont toujours amers à avaler, pour ne pas nuire à l'oeuvre primordiale, nécessaire, urgente de la colonisation dans cette partie du pays... et dans le pays tout entier, car nous sommes tous solidaires les uns des autres, surtout dans l'Ouest...

Alors soyons prompts à répondre à l'appel des nôtres, soyons prêts à leur fournir les renseignements nécessaires en vue de leur placement. Demain peut-être nous viendra un colon, un acheteur, un "*homesteader*", et celui-là en fera venir dix, vingt, trente autres, s'il est satisfait et s'il trouve ce qu'il lui faut. Un paroissien de plus dans chaque paroisse du Manitoba, cela représente 50 familles de plus, 300 des nôtres d'un seul coup; ces 50 familles placées à leur goût, dans leur milieu, c'est la meilleure réclame que nous puissions faire, que nous ferons jamais et qui est la seule effective, durable, à la portée de chacun.

Montrons notre patriotisme en action plutôt qu'en paroles, soyons paroissiens dans la force du mot et bientôt nous aurons les cent, des mille Georges Imb... qui viendront travailler à la grandeur de la nation, à l'ouverture du pays, à l'augmentation de notre influence religieuse, politique, nationale, au développement de nos paroisses et centres français, au maintien et à la survivance des oeuvres et des institutions religieuses, d'éducation, de coopératives et partant au succès des nôtres dans cette partie du pays...

Car n'oublions jamais que c'est le paroissien qui fait la paroisse, que c'est la paroisse qui fait les diocèses, que ce sont les diocèses qui comptent dans le pays, que dans quelques années, avec la représentation proportionnelle, l'Ouest aura le contrôle absolu à Ottawa. Au point de vue politique en même temps que déjà, au point de vue d'affaires, le pays entier doit compter avec l'Ouest. A nous, par conséquent, de préparer d'ici quelques années notre place au soleil de la nation. A nous de nous organiser et *de suite,* parce que d'autres Georges viendront, et *bientôt...* Et nous devons être en mesure de les recevoir.

Donc bienvenue à tous les Georges du pays, à tous ceux qui pour une raison ou pour une autre, doivent s'établir sur des terres, écrivez à *M. l'Abbé J.-A. Normandeau, prêtre colonisateur, Montréal,* qui se fera un plaisir et un devoir de vous renseigner et même de vous rencontrer chez vous, à domicile, si la chose est possible.

COLONISATEUR.

N. B.—Dans un prochain et dernier article, nous parlerons de notre organisation de colonisation. Ne l'oubliez pas.

STATISTIQUES AGRICOLES

LE BUREAU FEDERAL DES COMPILATIONS VIENT DE PUBLIER DES CHIFFRES INTERESSANTS

Le Bureau fédéral de la statistique a publié son rapport annuel sur les exploitations agricoles pour l'année 1922, lequel comporte une estimation (1) de la valeur des terres en exploitation; (2) des salaires et gages de la main-d'oeuvre agricole; (3) de la valeur du bétail et (4) des cours de la laine.

Pour l'ensemble du Canada, la valeur moyenne des terres, défrichées ou non, formant partie d'une exploitation, y compris les maisons d'habitation et bâtiments d'exploitation, s'établit à $44 par acre, comparativement à $40 en 1921, $48 en 1920, $46 en 1919, $41 en 1918, $38 en 1917, $36 en 1916 et $35 en 1915. Par provinces, la valeur la plus élevée, soit $120, se trouve en Colombie britannique. Dans les autres provinces, cette valeur moyenne s'établit ainsi: Ontario $64; Québec $56; Ile-du-Prince-Edouard, $45; Nouvelle-Ecosse, $34; Nouveau-Brunswick et Manitoba, $32; Saskatchewan $28 et Alberta, $24. La valeur des vergers, plantations fruitières et bâtiments, etc., dans les régions de la Nouvelle-Ecosse, d'Ontario et de la Colombie britannique où se cultivent les fruits est la suivante: Nouvelle-Ecosse, $93, ($117); Ontario, $127 ($137); Colombie britannique $320 ($300).

Comparativement à 1921, les salaires des ouvriers et domestiques de ferme présentent une réduction sensible. Pour l'ensemble du Canada, les salaires mensuels des ouvriers agricoles durant les mois d'été de 1922 se sont élevés à $59 pour les hommes et $38 pour les femmes, pension comprise, laquelle représente $21 par mois pour les hommes et $17 pour les femmes. [illegible] pension est évalué à $235 pour les hommes et de $191 pour les femmes, contre $249 pour les hommes et $200 pour les femmes en 1921.

Par province, la moyenne des salaires mensuels pour les deux sexes, pension comprise, durant l'été, est estimée ainsi qu'il suit pour l'année 1922, les chiffres pour l'année 1921 étant placés entre parenthèses pour faciliter la comparaison: Ile-du-Prince-Edouard $40 et $27 ($45 et $27); Nouvelle-Ecosse, $50 et $29 ($56 et $31); Nouveau-Brunswick, $53 et $32 ($54 et $31); Québec $53 et $29 ($58 et $38); Manitoba, $63 et $43 ($79 et $50); Saskatchewan, $64 et $46 ($80 et 51); Alberta, $64 et $45 ($78 et $54); Colombie britannique, $75 et $54 ($79 et $54).

Après la baisse énorme signalée l'année dernière, nous constatons encore un déclin de la valeur des chevaux et des bovins, survenu en 1922. A l'exception d'une ou deux des provinces de l'est, ce déclin est général, mais il est plus accentué dans les provinces des prairies. Ce n'est qu'en ce qui concerne les moutons et les porcs qu'une légère amélioration s'est produite. Pour la totalité de la Puissance, les chevaux de moins d'un an ont valu en moyenne $34 au lieu de $38 en 1922; les chevaux de 1 an à 3 ans, $70 contre $79 et les chevaux de 3 ans et plus, $111 contre $123. Les bêtes à cornes de moins d'un an, valaient $11 au lieu de $12. Celles d'un an à 3 ans, $25 au lieu de $26 et celles de 3 ans et plus, $28 au lieu de $29.

En supprimant la classification ci-dessus, l'on trouve que la valeur moyenne d'un cheval quelconque dans l'ensemble du Canada est de $72 au lieu de $83 en 1921; celle des vaches laitières de $48 au lieu de $51; des autres bêtes à corne, $26 au lieu de $28; la moyenne pour tous les bovins est de $35, au lieu de $37, celle des moutons de $8 au lieu de $6 et des porcs de $15 au lieu de $14. Par 100 livres, poids vif, les porcs se sont vendus en moyenne $10, c'est-à-dire au même prix qu'en 1921. Le cours de la laine s'est quelque peu relevé depuis 1921, la moyenne des cours en 1922 pour le Canada étant de 17 sous par livre, lorsqu'elle n'était pas lavée et de 24 sous par livre pour la laine lavée, au lieu de 14 et 22 sous respectivement en 1921.

En multipliant le prix d'une tête de bétail par le nombre d'animaux déterminé par l'investigation de juin dernier, on peut fixer approximativement la valeur totale du cheptel canadien en 1922, comparativement aux chiffres de 1921 indiqués entre parenthèses: chevaux $264,043,000 ($314,764,000); vaches laitières $179,141,000 ($192,157,220); autres bêtes à cornes, $156,441,000 ($183,649,000); toutes bêtes à cornes, $335,582,000 ($373,806,000); moutons, $24,961,000 ($23,808,000); porcs $87,300,000 ($54,842,000). D'où il suit que la valeur totale de l'ensemble de ces animaux s'élevait à $681,887,000 comparativement à $766,720,000 en 1921, $1,041,346,000 en 1920 et $3,749,640,000 en 1915.

La valeur par tête des volailles des basses-cours canadiennes a été fixée aux prix suivants: dindes, $3 au lieu de $3.39 en 1921; oies, $2.28 au lieu de $2.42; canards, $1.17 au lieu $1.25; autres volailles, 84 sous au lieu de 90 sous. Ces moyennes, multipliées par le nombre des volailles résultant de l'investigation de juin dernier, portent la valeur des basses-cours canadiennes en 1922 aux sommes suivantes, comparativement à la valeur en 1921 donnée entre parenthèses: dindes, $4,822,700 ($4,069,300); oies, $2,161,300 ($2,126,200); canards, $1,118,900 ($950,900); autres volailles, $33,378,600 ($30,869,600); soit au total, $41,481,000 ($38,007,000). L'excédent de valeur constaté en 1922 est attribuable à l'accroissement des volailles.

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 12 mars 1923

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 6 mars	Merc. 7 mars	Jeudi 8 mars	Vend. 9 mars	Samedi 10 mars	Lundi 12 mars
Blé No. 1 Nord	1.10	1.10	1.10½	1.10⅞	1.10⅞	1.11⅞
2 Nord	1.08	1.08	1.08⅛	1.08⅛	1.08⅞	1.09⅞
3 Nord	1.05⅛	1.05⅛	1.05⅜	1.06	1.05⅞	1.06⅞
Avoine 2 CW	.47⅞	.48	.48⅛	.48⅜	.48⅞	.48⅞
3 CW	.42⅞	.43⅛	.43⅛	.43⅜	.43⅜	.43⅛
Orge 3 CW	.53⅞	.53⅞	.54⅜	.54⅜	.54⅜	.55⅛
4 CW	.49⅞	.49⅞	.50⅛	.50⅜	.50⅜	.50⅛
Lin 1 NW	2.36¼	2.40½	2.42	2.39⅞	2.39¼	2.41
2 CW	2.31½	2.34½	2.36	2.35⅞	2.35½	2.37
Seigle 2 CW	.77⅞	.77⅞	.78½	.78⅞	.78⅞	.81⅞

Prix sur voie (Track)

Grains	Mardi 6 mars	Merc. 7 mars	Jeudi 8 mars	Vend. 9 mars	Samedi 10 mars	Lundi 12 mars
Base Blé 1 Nord	1.09⅞	1.09⅞	1.10	1.10⅜	1.10⅞	1.12⅞
Avoine 2 CW	.47⅞	.47⅞	.47½	.48⅜	.48	.48⅞
Orge 3 CW	.52⅞	.52⅞	.53⅞	.53⅞	.53⅞	.55⅛
Lin 1 NW	2.35½	2.39⅞	2.41	2.38⅞	2.38⅞	2.41
Seigle 2 CW	.76⅞	.77	.77½	.78	.77⅞	.80⅞

Options

Grains	Mardi 6 mars	Merc. 7 mars	Jeudi 8 mars	Vend. 9 mars	Samedi 10 mars	Lundi 12 mars
Blé Mai	1.12⅞	1.12⅞	1.13	1.13⅜	1.13⅞	1.14⅞
Juillet	1.13⅞	1.13⅞	1.14⅛	1.14⅜	1.14⅞	1.15⅞
Avoine Mai	.49⅞	.47⅞	.48	.48⅜	.48⅞	.48⅞
Juillet	.47⅞	.47⅞	.47½	.47⅞	.47⅞	.48⅞
Orge Mai	.56⅞	.56⅞	.56⅞	.56½	.56⅞	.57⅞
Juillet	.57½	.57½	.57⅞	.57⅞	.57⅞	.58⅞
Lin Mai	2.34¼	2.36⅞	2.38	2.37⅞	2.37⅞	2.39
Juillet	2.28⅞	2.30⅞	2.31½	2.31⅞	2.31⅞	2.32⅞
Seigle Mai	.80⅞	.80⅞	.81	.81½	.81⅞	.82⅞

Le Comptoir Agricole Ltée
300 GRAIN EXCHANGE WINNIPEG, MAN.

LA SEMAINE

GRIMPEUR QUI TROUVE LA MORT — New-York, 5—Devant une foule évaluée à 20,000 personnes, au Broadway, et en face de plusieurs appareils cinématographiques, Harry Young, grimpeur, a fait un plongeon mortel du dixième étage, en escaladant la façade de l'hôtel Martinique. Dans l'attroupement qui s'était formé place Greeley, pour assister à la prouesse, se trouvait la propre femme de la victime. Elle a perdu connaissance et a été transportée à l'hôpital. Plusieurs spectatrices se sont aussi évanouies. Un tumulte s'est produit.

Young portait une chemise blanche, une culotte de toile et des souliers blancs, ce qui permettait de le voir distinctement. Il a commencé l'escalade à l'angle nord de l'immeuble. De la rue, il semblait se cramponner à une surface absolument lisse, mais il y avait ici et là quelques rugosités où il accrochait ses doigts ou ses orteils. Il est monté au quatrième étage sans encombre. Là il a sauté sur le balcon. Les curieux qui se trouvaient aux fenêtres de l'hôtel, au passage du grimpeur, rapportent qu'il murmurait: "Je ne puis le faire, je ne puis le faire." Young a tenu bon, cependant. Au dixième étage, le pied lui a glissé et il a dévalé, pendant qu'un gémissement s'élevait de la foule. Il s'est fracassé le corps sur le balcon et est tombé sur la chaussée où la foule s'était écartée. Young avait 25 ans et avait fait déjà plusieurs escalades.

MANIFESTATIONS ANTISEMITIQUES — Vienne, 6—De tumultueuses manifestations ont eu lieu, samedi soir, à la suite d'une réunion tenue par les conseillers municipaux de nationalité juive pour protester contre l'agitation antisémitique dans la capitale.

On a fait dérailler des tramways, des Juifs ont été battus ou poignardés et plusieurs d'entre eux ont été expulsés de la ville. Six agents de police et un grand nombre de Juifs ont été transportés aux hôpitaux pour y être soignés.

Quatre-vingt-dix-neuf émeutiers sont sous arrêt. Bien que la police fût prête à toute éventualité, elle fut vite désemparée lorsque les désordres éclatèrent.

DEUX AUTRES VILLES SONT OCCUPEES — Londres, 6—Une dépêche de Berlin au Central News dit que les troupes d'occupation sont entrées dans Remscheid et Kronberg.

Remscheid est en Prusse rhénane, à 18 milles à l'est de Dusseldorf. C'est l'endroit le plus important de l'Allemagne, pour la manufacture de petits articles d'acier et de fer. Kronberg est un village prussien situé dans le Hesse-Nassau, non loin de Koenigstein.

PRETRE POIGNARDE PENDANT SA MESSE — Bunenos Ayres, 6—Le Père Luis Perez a été poignardé à mort en disant la messe hier matin à Bahia Blanca. Son assassin, un Danois, fut arrêté.

LE CANADA EST UN PAYS BILINGUE — Vancouver, 7—Le juge Cayley a prouvé hier, une fois de plus, que le Canada est un pays légalement bilingue, alors qu'un Italien, ne sachant pas l'anglais, fut admis à être naturalisé, parce qu'il parlait le français.

M. GORKY EN A ASSEZ DE LA REVOLUTION — Londres, 7—Maxim Gorky, écrivain russe, en a assez de la révolution. Il est actuellement dans un sanatorium près de Berlin. Il se remet, dit-il, des "attaques du communisme russe". Si la révolution éclate en Allemagne, il s'en ira à Prague, d'après les déclarations qu'il a faites récemment au correspondant de journal. Gorky espère devenir rédacteur et éditeur d'une revue mondiale qui se consacrera aux arts et aux sciences et ne s'occupera aucunement de politique.

LE TOMBEAU DU ROI SALOMON —Londres, 7—Un groupe d'archéologues qui appartiennent à toutes les nations du monde entreprendra prochainement des fouilles près de la montagne d'Ophel à un endroit que l'on croit être le site de l'ancienne Jérusalem. On croit que l'on y découvrira le tombeau du roi Salomon et de plusieurs autres rois hébreux deux cents ans après le grand roi David.

Le R. P. Hugo Vincent, professeur de topographie et d'archéologie, au collège Saint-Etienne de France, qui est réputé l'une des lumières en ce domaine, est au nombre des archéologues qui feront ces recherches importantes.

Les travaux de recherches ont été commencés en 1870 et continués par le R. P. Vincent.

Les découvertes, assez heureuses jusqu'ici, confirment certaines hypothèses que l'on a faites sur le site probable de la cité de David.

ON FAIT LA GARDE DE CES INSTITUTIONS — Toronto, 6—La police fait la garde de deux institutions catholiques qui ont reçu des lettres de menaces qui, diton, viennent du Ku Klux Klan. La première de ces lettres fut reçue il y a deux semaines au couvent Saint-Joseph. Elle disait que les membres du Klan se proposaient d'incendier ce couvent. Jeudi soir, une lettre contenant une semblable menace fut reçue à l'école séparée St. Mary's. La police fut avertie, et, à l'examen qu'elle fit des lettres, elle crut découvrir qu'elles avaient été écrites par des enfants. Cependant des hommes armés ont été placés dans ces institutions.

LES NAISSANCES DIMINUENT EN ANGLETERRE—Londres, 7—La mortalité infantile en Angleterre, d'après le rapport du registraire, est de 77 pour mille naissances. C'est encore la meilleure proportion obtenue depuis longtemps. L'année dernière, pour dire le vrai, fut aussi une bonne année, bien que la moyenne des décès ait été de 12.9 plus élevée qu'en 1921. Cette moyenne était cependant encore plus basse que celle des années avant la guerre. La théorie que la génération d'après-guerre est plus faible que celle d'avant-guerre est conséquemment fausse.

Les naissances diminuent cependant toujours, ayant été en 1922 de 20.6 par mille de population, et en 1921 de 23.1 par mille.

LA CLASSE DE 1921 MAINTENUE SOUS LES ARMES — Paris, 7—Le ministre de la guerre, M. Maginot, a averti aujourd'hui le cabinet qu'il avait l'intention de garder la classe de 1921 sous les armes jusqu'au 31 mai.

Le ministre a en même temps déposé un projet de loi permettant l'engagement dans l'armée et le réengagement, pour une période de six mois.

La décision du ministre au sujet de la classe 1921 désappointera celle-ci considérablement. Les soldats de cette classe espéraient recouvrer leur liberté pour le 1er avril au plus tard. S'ils doivent servir jusqu'à la fin de mai, cela voudra dire deux mois de plus que la loi demande ordinairement.

On a déclaré officiellement que la raison de la décision prise était d'avoir des hommes d'expérience pour entraîner les nouvelles recrues.

ON REVIENDRA AU TEMPS DES CRINOLINES — Chicago, 7—Il paraît que les femmes bien mises, ce printemps, reviendront à la crinoline, et l'on dit que celle-ci sera de beaucoup plus élégante que celle-là que portaient nos grand'mères. C'est ce qu'a déclaré ici Mme Alla Ripley, présidente de la "Fashion Art League of America".

Les crinolines, a-t-elle dit, ne seront pas faites de fils de fer disgracieux, mais seront composées de rubans et de dentelles. On fait remarquer que les vêtements féminins remontent peu à peu à la mode de 1880.

CONSPIRATION INTERNATIONALE DE "BOOTLEGGERS" — New-York, 7—John Holly Clark, Jr, assistant procureur des Etats-Unis, révèlera la semaine prochaine, devant les autorités gouvernementales à Washington, les détails d'une conspiration internationale dans laquelle des agents du gouvernement auraient agi de concert avec les chefs d'une grande distillerie du Kentucky pour exporter au Canada des milliers de gallons de whiskey-rye, fabriqué aux Etats-Unis pour être ensuite passés en contrebande aux Etats-Unis.

On a appris aujourd'hui que des recherches ont été faites pendant des semaines. On dit qu'il y a des preuves contre une vingtaine d'hommes.

Les employés du gouvernement disent que du whiskey-rye du Kentucky évalué à $1,500,000 a été envoyé par delà la frontière en janvier dernier et que maintenant il est passé de nouveau en contrebande. Ils ont refusé de donner les détails du complot.

En Province

N.-D. DE LOURDES

Est-il vrai qu'il ne faut ni parler ni écrire sous l'impression d'un sentiment trop vif? Dans ce cas, je devrais attendre quelques jours avant de parler de la séance que les jeunes du Cercle Jeanne d'Arc nous ont donnée dimanche soir. Mais comme une soirée de ce genre a précisément pour but de nous intéresser, le fait même de manifester son enthousiasme prouverait que le but a été amplement atteint. J'en parlerai donc, et avec d'autant moins de chances de me tromper que j'ai vu tout le monde partager mon sentiment.

La pièce principale, "Les piastres rouges", drame en trois actes, se déroulant en Espagne au 17me siècle et se terminant par une double scène de pardon, victoire de la charité chrétienne sur les désordres d'une âme dégénérée qu'elle convertit et sur la haine du Juif qu'elle domine de bien haut, fut magnifiquement interprétée, malgré de nombreuses et réelles difficultés; et il me semble que les âmes en sortirent meilleures.

Puis une gracieuse leçon, bien morale aussi, nous fut donnée par "Les deux Pierrots" si comiques et si braves coeurs, malgré leurs petits défauts humains.

Enfin "Le Cavalier l'Ahuri", puni par son propre péché, un péché pourtant bien inocent, il me semble, nous invita par son exemple à ne pas fuir les postes désagréables. Excellente leçon encore, n'est-ce pas? Et je dois ajouter que pour nous la donner il eut la non moins excellente idée de nous faire assister pendant 20 minutes aux scènes les plus désopilantes de la vie militaire. Je vous assure que si plusieurs, là, n'étaient que des "bleus" sous leur capote horizon ou khaki, cela ne parut guère, au naturel et à l'aisance de leurs gestes et de leurs propos.

Quand j'aurai dit que tout cela fut entremêlé de chansons et de morceaux d'orchestre à la fois nombreux, variés et délicieux, un vrai régal pour les oreilles, mais un régal préparé au prix de quels efforts, vous me direz à votre tour si je n'ai pas le droit d'être un peu enthousiaste à l'endroit de nos jeunes.

Au nom de tous (je suis sûr de ne pas me tromper), je remercie chacun des acteurs et des organisateurs, jeunes et vieux, à qui nous sommes redevables de cette magnifique soirée.

Quant aux heureux spectateurs qui remplissaient presque la salle malgré le mauvais temps et la tempête menaçante, je les remercie aussi, parce qu'ils ont fait une bonne oeuvre en encourageant nos jeunes, et je les félicite, parce je sais qu'aucun d'eux n'a eu à se repentir.

J'espère bien que, pour le bien de la paroisse, acteurs et spectateurs ne s'en tiendront pas là.

B. de TROYES.

JOSEPH BONNET

Joseph Bonnet, réputé le plus grand organiste par les meilleurs critiques, donnera deux concerts sur les magnifiques orgues des églises Westminster et Grace, le premier, lundi, 19 mars, et l'autre le lendemain.

Des centaines de citoyens de langue française de Winnipeg et de Saint-Boniface ont eu le plaisir d'entendre ce grand organiste à ses deux concerts précédents. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de St-Boniface et plusieurs prêtres furent à ces recitals et félicitèrent chaleureusement M. Bonnet.

Voici les programmes que M. Bonnet exécutera à ces deux concerts:

Eglise Westminster, lundi

1—(a) Voluntary in D, Purcell; (b) Rondeau, F. Couperin; (c) Dialogue, Clerambault.

2—Concerto, No 4, G.-F. Handel (arr. par Guilmant). Andante, allegro.

3—Grande fantaisie et fugue, Fr. Liszt. Thème, allegro, adagio. Introduction, fugue, finale.

4—(a) Chant des chysanthèmes, Joseph Bonnet; (b) Matin provençal, Joseph Bonnet.

5 — (a) Menuet français, Amédée Tremblay (dédié à Joseph Bonnet); (b) Toccate, Gigout.

Eglise Grace, mardi

1—(a) Canzona, Gabrieli; (b) Fantaisie, Sweelinck; (c) Toccate, Frescobaldi; (d) Prélude, fugue et chaconne, Buxtehude.

2—Chorale en si mineur, César Franck.

3—(a) In dulci Jubilo, Bach; (b) Prélude et fugue et ré majeur, Bach.

4—Psaume, prélude, No 3, Herbert Howells.

5—Prélude et fugue en si majeur, Saint-Saens.

6—(a) Caprice héroique, Joseph Bonnet; (b) Romance sans paroles, Joseph Bonnet.

7—Finale (première symphonie), Louis Vierne.

M. Amédée Tremblay, auteur du menuet qui apparait au programme, est un Canadien, né à Montréal, autrefois organiste à la basilique d'Ottawa et maintenant à la cathédrale de Salt Lake City.

Les billets pour ces deux concerts seront en vente jeudi, le 15 mars, au McLean's Music Store, avenue Portage, en face d'Eaton. Tous les sièges sont réservés et se vendent $1.65 et $1.10, taxe comprise.

Deux étoiles du Cinéma visitent le Canada



(1) Silhouette de Mary Pickford, en face du lac Louise, dans les montagnes Rocheuses.

(2) Douglas et Mary à leur arrivée à Montréal. Douglas Fairbanks se fait photographier tenant dans sa main la casquette du "porter" du wagon.

Douglas Fairbanks et sa charmante épouse, la toute gracieuse Mary Pickford, sont passés à Montréal ces jours derniers, à leur retour d'un long voyage dans l'Ouest Canadien où ils ont particulièrement visité les montagnes Rocheuses, s'arrêtant en route à Lac Louise et à Banff, les villégiatures si populaires de ces régions pittoresques.

On s'imagine l'intérêt que pouvait susciter parmi le public de la métropole la venue de deux artistes aussi universellement connus. A leur arrivée à la gare Windsor par le convoi régulier du Pacifique Canadien, qui les amenait directement de Banff, ils furent salués par une foule immense d'admirateurs qui les acclamèrent avec enthousiasme. Puis ils durent dès leur descente du wagon, subir l'assaut d'une batterie de quelque vingt appareils photographiques, avant de pouvoir monter dans l'auto qui devait les conduire à leur hôtel. Mais là un groupe de journalistes les attendaient et il fallut se plier à l'interview

"Epatant votre pays, messieurs, épatant!" dit Douglas. "Oh! merveilleux; quels admirables paysages l'on voit dans vos montagnes Rocheuses. Ce sont les plus beaux du monde. Lac Louise, Banff . . .", ajouta Mary. C'est par ces mots que le couple le mieux connu du monde entier, salua les représentants des grands journaux de Montréal.

"Je ne saurais dire, dit Mary Pickford, combien je suis touchée de la réception que m'ont faite les Montréalais. C'est une réception vraiment royale." Il nous faut ajouter que Mary parle un français impeccable, comme d'ailleurs Douglas Fairbanks. "C'est une qualité qu'il faut avoir pour être bon artiste", dit ce dernier.

Fairbanks est exactement le même, au naturel, que sur l'écran. Il a toujours son inimitable sourire et conserve cette bonne humeur triomphale de jeune neveu qui vient d'hériter d'un oncle millionnaire. Son teint est brun et une fine moustache noire court en courbe sur sa lèvre. Il est plein d'obligeances et de civilités pour Mary, et lorsqu'on parle de choses sérieuses, il devient attentif, son sourire disparait et ses yeux prennent une fixité intéressée.

Mary est beaucoup plus jolie que sur les films. L'or chatoyant de ses longs cheveux ondulés, la fraicheur rosée de son teint lui ajoutent une beauté qu'ignorent les pellicules du cinéma. Et son sourire! C'est avec raison qu'on l'a nommé "le sourire d'un million". La grande étoile parle lentement, d'une voix très douce, avec une grande expression de physionomie. Elle est fort spirituelle et abonde en joyeuses reparties.

"Ce que je regrette de mon voyage, dit Mary, c'est de ne l'avoir pas fait en hiver. Il y a si longtemps que je n'ai pas vu de la neige, que j'ai passé un Noël blanc; j'aime tant les sports d'hiver, le patin, le traineau, la raquette. Mais je reviendrai sûrement, et cette fois je me reposerai. Voyez-vous, je termine un voyage de repos et j'en arrive exténuée."

Elle raconte alors comment elle et son mari étaient venus se délasser des labeurs de leurs derniers films, "Tess of the Storm Country" et "Robin Hood." Elle a déjà joué dans Tess, il y a 8 ans, et a repris le rôle parce que c'est son favori. Quant à Douglas, il désire toujours être bretteur et pense aux histoires de cape et d'épée. Il est en ce moment à lire tout ce qui s'est écrit sur "Monsieur Beaucaire", production qui suivra "Robin Hood."

Pendant que Douglas dit son espoir de trouver un roman canadien chevaleresque qu'il pourrait faire tourner dans nos magnifiques paysages, on présente à Mary plusieurs enfants qu'elle accueille gentiment.

Les deux populaires voyageurs étaient accompagnés dans leur tournée par Madame Pickford, mère de Mary et par John Fairbanks, frère de Douglas. Ils prirent tous le convoi de New-York à la gare Windsor le soir même, après avoir fait quelques visites par la ville dans le cours de l'après-midi. De la métropole américaine, ils doivent se rendre au Mexique qu'ils visiteront avant de rentrer à leur luxueuse résidence de Beverley Hills à Los Angeles, Californie.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Nous n'avons pas eu d'incendie... Un électricien ne peut faire ni vente de printemps, d'été ou bien d'hiver... [illegible] pendant un magasin un grand [illegible] de toutes formes et de toutes couleurs à des prix [illegible] comparaison et concurrence. [illegible]

FONTAINE & BOULANGER
[illegible] Av. Provencher Téléphone N1425

[illegible] J. [illegible] demande de petites [illegible] de livres à faire ainsi que des traductions en Français, Anglais et Espagnol. S'adresser 65, rue Marguerette. Tél. A[illegible]

A VENDRE ou A ECHANGER: Hôtel dans un des meilleurs centres de la Saskatchewan. Bonne clientèle. Pour informations s'adresser à "La Liberté".

A LOUER à un bon mécanicien, le garage de La Salle avec son outillage. S'adresser à Jos.-A. Cormier, La Salle.

A VENDRE: Terre de 240 acres, ou même de 160, culture mixte, à 1½ mille de la gare de Sainte-Anne, bâtisses neuves, 55 acres en guéret d'été, 50 acres bons à labourer au printemps. Autre terre de 160 acres, culture mixte, centre français, avec ou sans roulant. Bâtisses convenables. ¼ mille de l'église et de l'école. Conditions faciles. S'adresser à O. Hoquis, Ptre, Sainte-[illegible], Man.

A VENDRE à très bon marché — Splendide demi-section pour élevage du mouton ou bêtes à cornes. Eau et foin en abondance; tout clôturé en grillage et en fils de fer barbelés. Contigu, un autre quart loué du gouvernement; bail encore valide pour 3 ans. Centre français; 7 à 8 milles d'une ville importante. Possession immédiate. Adresse: W. W., Casier 3151, Winnipeg.

A VENDRE—"Joubert de Thielt", étalon belge importé. Enrôlé dans la classe A. Vendrons à bonnes conditions. Hébert Frères, St-Pierre, Man.

STENOGRAPHE BILINGUE demandée. Préciser salaire désiré et dire nombre d'années d'expérience. S'adresser à Casier postal 3151, Winnipeg.

A VENDRE—Un terrain de 147 acres. Bonnes bâtisses. 100 acres en culture, 25 acres semés en seigle d'automne. Bon puits artésien. Trois-quarts de mille de la gare d'Otterburne, 1 mille de l'école. Bornée à la Rivière aux Rats. Conditions faciles. S'adresser à Joseph Théroux, Otterburne, Man.

MAISON A LOUER ou à vendre, avec magasin. Rue Dumoulin. Termes faciles pour régler une succession. S'adresser à E. Prénovault, 114, rue Ritchot. Tél. N1521.

TERRE A VENDRE—120 acres, dont 110 prêts à ensemencer. Titre clair. Environ 25 milles de Winnipeg. Aussi un tracteur Fordson et autres machines aratoires. Termes faciles pour régler une succession. S'adresser à E. Prénovault, 114, rue Ritchot, St-Boniface. Tél. N1521

DEMANDE A LOUER—Ferme avec stock: quelques vaches à lait. S'adresser à la Liberté.

MAISON MODERNE à vendre, avec garage. No. 52 Bertrand. Prix raisonnable. Conditions faciles. Adressez-vous à No 52, Bertrand, Norwood.

A VENDRE ou à louer, en entier ou en partie, section 24, township 3, rang 2, toute en culture, avec environ 170 acres, labour d'été, 30 acres, mil. Maison, puits, 2 graineries, pâturage. Conditions excessivement faciles. Adressez Casier postal 38, St-Boniface, Man.

TABAC A VENDRE en ballots de 25 livres—Grand Havane, Petit Rouge, Petit Canadien, Petit Havane, Quesnel No 2, à 24 sous la livre; Parfum d'Italie à 40 sous la liv.; Haubourg, à 32 sous la livre. F.O.B. LaSalle, Man. Jos. Cormier.

TERRE A VENDRE, avec ou sans roulant de $40 l'acre en montant. Vous pouvez avoir la grandeur que vous désirez, de 5 à 1,000 acres, payable avec la demi récolte, avec un petit montant comptant. S'adresser à Jos.-A. Cormier, La Salle, Man.

BOUCHERIE A VENDRE à Saint-Boniface. Fixtures en bon ordre. $550 comptant. S'adresser à la Liberté.

TERRE A VENDRE ou à louer. Un mille du village de Lorette. S'adresser à Wilfrid Lavallée, 19, rue Deschambault, Saint-Boniface, Man.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes, dimanche: 6 h. [illegible] h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres [illegible] h. p.m. Messes sur semaine [illegible] h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 2879.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé, R. P. Pilon, O. M. I., vicaire.

Messes: le dimanche: 7 h. 30 et 9 h. Grand'messe à 10.30 h. Office du soir: Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et [illegible]

A VENDRE—Lot de rivière à Saint-Adolphe. 150 acres. 60 acres en culture, maison, étable, etc. A 17 milles de Winnipeg. Un demi mille de l'église, couvent, etc. S'adresser à J. Lecomte, 293, rue Young, Winnipeg.

A VENDRE—Maison à proximité de la cathédrale et des écoles. Termes faciles, par versements mensuels. S'adresser à G. Maher, 41, av. Provencher, Saint-Boniface, Man.

SACRE-COEUR

La soirée de famille donnée par la Société Saint-Jean-Baptiste, dimanche soir dernier, a été un succès. Bonne assistance et excellent programme. Notons plus particulièrement une jolie saynète: "On ne prend pas les mouches avec du fiel". C'est avec brio que cette saynète fut rendue par Mmes Camille Ste-Marie, Toupin, Mercier, Thomassin et MM. Camille SteMarie et Edgar Marquis.

* * *

Nous apprenons avec plaisir le retour à la santé de Mme Laplume, assez gravement malade depuis quelques semaines.

* * *

Baptêmes

2 mars — Joseph-Roy, fils de F. Axford et de Laura Bouchard. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Bouchard.

4 mars — Marguerite-Cécile, fille de John McKee et de Blanche Simoneau. Parrain et marraine: James McKay et Marguerite McKay.

8 mars — Marie-Lucille-Lorraine, fille de Damien Léger et de Nora Bourque. Parrain et marraine: M. Arthur Léger et Mlle Hélène Léger.

VALEUR DU THE

Le dernier pamphlet du *"Industrial Fatigue Research"* signale le fait que le thé dans l'après-midi aide beaucoup à stimuler les énergies des ouvriers dans les buanderies.

Des expériences ont démontré que là où on coupait le long travail de cinq heures par une tasse de thé, même si ce n'était que dix minutes, on se rendait compte que le travail se faisait beaucoup mieux.

Plusieurs ouvriers ont fait la déclaration suivante: "Nous pouvons faire avec plaisir face à deux heures de travail quand nous avons la perspective d'un repos, mais la perspective de faire quatre à cinq heures de travail sans arrêt, voici qui est trop et tue tout enthousiasme."

ON DEMANDE

Veuf avec quatre enfants demande ménagère. Doit être bonne pour travail général. S'adresser à E.-A. Poulain, salle municipale, St-Vital. Tél. N14070.

AU CERCLE LaVERENDRYE

Le président, Joseph LeBlanc, s'est donné la tâche de remplacer ceux qui, ayant promis une étude, font défaut au dernier moment. A l'avant-dernière réunion, il nous avait fourni une étude de la vie et de l'oeuvre d'Edouard Branly. Dimanche dernier il nous a donné un aperçu de ce que fut Pasteur. Travail intéressant.

A PROPOS DE CHANSONS CANADIENNES

Le R. P. Dugré, qui occupe le poste du R. P. Longpré, comme aumônier, depuis la maladie de ce dernier, a suggéré que nous avisions aux moyens de faire apprendre un certain nombre de chansons canadiennes aux fillettes et garçons de nos écoles, pour qu'au cours de l'été prochain ils chantent les parties les mieux connues de notre vieux répertoire, dans le parc du Collège. L'assistance aura le privilège de se joindre aux enfants.

Nous avons confiance dans l'utilité de ces démonstrations. Et si nous pouvions faire fleurir la chanson canadienne chez nous, ce serait bien gentil. Il faudra y revenir.